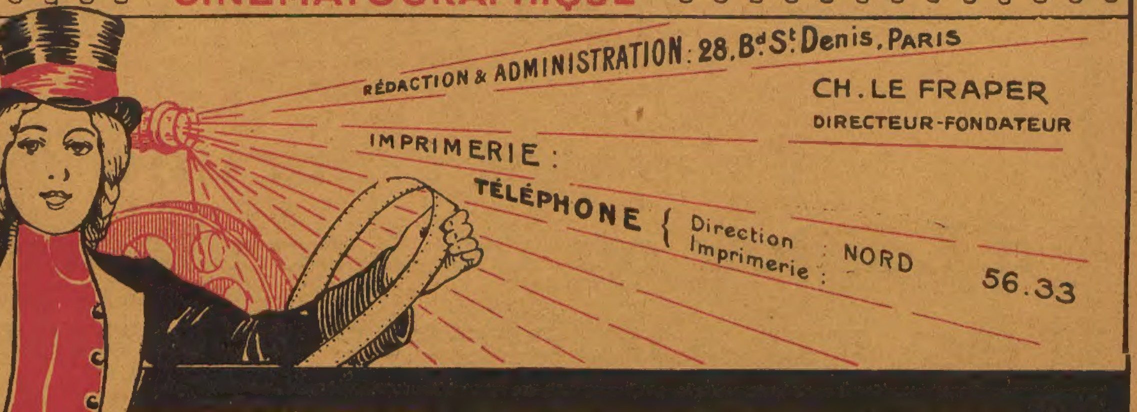
13e Année • N° 28 — Le N° 1 fr. 50 : par poste : 1 fr. 65 — 14 Juillet 1923

Le Courrier

CINÉMATOGRAPHIQUE



RÉDACTION & ADMINISTRATION : 28, Bd St Denis, PARIS

CH. LE FRAPER
DIRECTEUR-FONDATEUR

IMPRIMERIE :

TÉLÉPHONE { Direction / Imprimerie : NORD 56.33

Paolo Guglielmi, 13

AMATEURS,
REPORTERS,
EXPLORATEURS.

DE TOUS LES APPAREILS DE PRISE DE VUES CINÉMATOGRAPHIQUES,

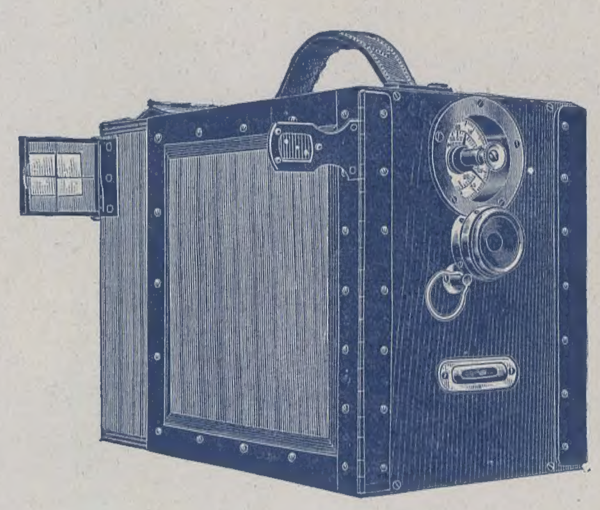
Celui qui vous donnera entière satisfaction

Celui qui vous sera indispensable

Celui qui vous donnera les meilleurs résultats

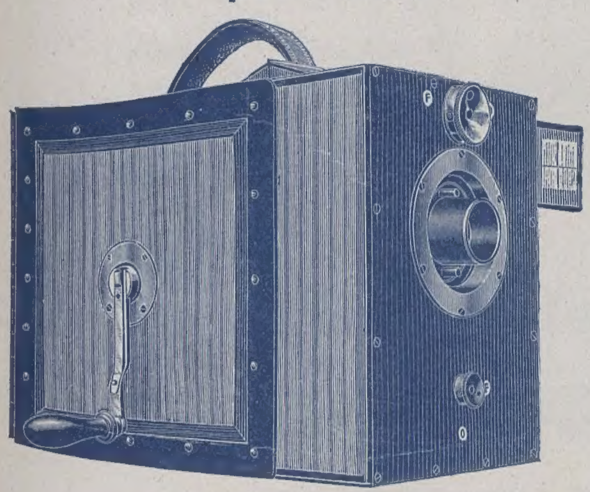
c'est

" INTERVIEW "



Établissements
André Debrie
Constructeurs
PARIS

PARCE QU'IL
a été étudié spécialement
pour VOUS



Ses Boîtes magasin
contiennent
120 mètres de pellicules.

Mise au point
sur dépoli ou sur pellicule au moyen d'une loupe **grossissant** et **redressant** l'image.

OBTURATEUR RÉGLABLE

LÉGER - SIMPLE
ROBUSTE - PRATIQUE

Prix : 3.200 francs

Notices 6 B et tous renseignements franco sur demande aux

Établissements ANDRÉ DEBRIE

111-113, rue Saint-Maur - Paris

13e Année - N° 28 Le Numéro : 1 fr. 50 ; par poste : 1 fr. 65 14 Juillet 1923

Le Courrier

CINÉMATOGRAPHIQUE

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
FRANCE
Un an. . . . . 25 fr.
ÉTRANGER
Un an. . . . . 50 fr.

Directeur CH. LE FRAPER

Rédaction et Administration :
28, Boulevard Saint-Denis, PARIS (Xe)

TELEPHONE
Direction : NORD 56-33

RAYON D'ESPOIR

par Charles Le FRAPER

Nous a-t-on assez rebattu les oreilles, depuis un an, avec la crise du film !... Tous les défaitistes de France ont enfourché ce complaisant " dada " et rivalisé d'ardeur pour nous prouver que le film français est à l'agonie et qu'il mourra si nous n'obtenons pas des mesures officielles de protection contre la concurrence étrangère. Hors cela, paraît-il, il n'y avait point de salut !

Nous sommes heureusement fixés aujourd'hui sur les véritables mobiles du régime protectionniste qu'on voulait nous imposer. Les promoteurs de ce mouvement ont démasqué leurs batteries. Il n'était question que de favoriser les combinaisons d'une firme bien connue qui rêvait d'hégémonie aux fins de drainer sans fatigue et surtout sans risques, au détriment de tous, des dizaines de millions comme elle l'a fait cette année.

Ah ! cette firme se souciait bien de voir disparaître le film français !...

Or, tandis que se poursuivaient toutes ces palabres stériles, des industriels français opéraient d'une manière plus effective. Comme il s'agissait de reconquérir notre place dans le monde, ils adoptaient une ligne de conduite plus rationnelle, plus courageuse, plus digne de notre renommée universelle, ils se mettaient à l'œuvre et produisaient du film.

Entre ceux-ci, en toute première ligne, je tiens à citer M. Louis Aubert qui vient de fournir un effort considérable autour duquel on ne saurait faire le silence et dont il convient de le féliciter.

Sans se soucier des difficultés du moment, de la pénurie des capitaux, des lois scélérates qui émasculent notre industrie, de la crise du change, du rétrécissement du marché mondial qui est barré de tous les côtés, il a lancé ses capitaux dans la bataille, des millions, pour la gloire de notre pays et on peut dire que cet excellent général est sur la route de la victoire.

Le brillant palmarès de ses établissements est connu. Les titres éclatants qui s'y inscrivent sont pour l'industrie française autant de palmes sur son drapeau. Les voici :

Sarati le Terrible, Le Voile du Bonheur, Roi de Paris, La Fille de l'Air, Aux Jardins de Murcie, Le Secret de Polichinelle, La Souriante Mme Beudet, Le Crime d'une Sainte, Buridan, L'autre Aile, La Bataille, La Légende de Sœur Béatrix, Rocambole, Froufrou, Paris, La Sin Ventura.... Vit-on jamais semblable énumération ?

Tous ces films, tirés d'œuvres françaises ont été tournés en France par des metteurs en scène français,

interprétés par des artistes français. Leur ensemble, comme le dit un de mes plus sympathiques confrères est d'un rare mérite, et force l'attention et le commentaire. Et tandis que s'estompe dans les brumes d'un lointain passé, le nom le plus connu de notre corporation et aussi le plus illustre qui fut jadis synonyme de " Cinéma ", on aperçoit à l'horizon un nom nouveau qui étincelle sur l'immense écran du monde à côté des grands noms américains, celui de M. Louis Aubert ! Et c'est justice, comme on dit au Palais, car une telle initiative, en un tel moment, vaut sa récompense.

Aussi, je ne puis m'empêcher de souligner les deux manières de combattre la crise du cinéma.

Je ne pense pas qu'un seul contracdicteur s'élèvera contre moi lorsque je lui dirai que la manière de M. Louis Aubert est la plus élégante, la plus intelligente, et la seule féconde.

Ah ! si je pouvais aligner à côté du nom de ce bon pionnier du cinéma, une dizaine d'autres noms d'hommes ayant la volonté, sinon de l'égaler, du moins de tenter quelque chose, il ne serait certes plus question de crise du film en France et nous n'aurions plus la moindre crainte de voir coloniser notre marché par les productions américaines où allemandes, dont l'appoint nous est plus précieux que jamais. Mais la majorité de nos producteurs semble frappée de paralysie ? Au lieu de réagir contre le mal, ils perdent un temps précieux en vaines lamentations et en compressions plus néfastes encore.

Ils ne connaissent pas, ceux-là, le vieux proverbe : " Aide-toi, le ciel t'aidera ".... Ils attendent agenouillés, en se traînant à quatre pattes dans la poussière, que les pouvoirs publics les tirent d'affaire. Belle politique de défaitistes !... Elle les mènera loin !..

Heureusement les forts, ceux qui ont osé, ont conquis la première place. Le moment n'est pas loin où lorsqu'il s'agira d'inscrire dans un programme un beau film français, ce film sera uniquement signé Louis Aubert.

Je signale le fait, à mes amis les directeurs de cinémas. La majorité d'entre eux lit *Le Courrier* depuis de nombreuses années. Ils savent que je ne perds pas mon temps en vaines flagorneries dans ce journal où, envers et contre tous, on dit toujours la vérité, si dure soit-elle à entendre. Je les engage à donner leur confiance et leur sympathie à celui qui a battu cette année, au prix de nombreux millions, tous les records du beau film français et donné ainsi publiquement une admirable preuve de civisme.

Personnellement, j'ai vu tous les films qui composent le palmarès des Etablissements Aubert. Nous en avons fait le compte-rendu dans *Le Courrier* au fur et à mesure de leur sortie. Ce sont des films de haute tenue artistique.

Ils portent sans exception des titres connus. Il est certain qu'on peut les inscrire en tête des meilleurs programmes et qu'ils feront tous " recette ". J'ajoute même que chacun de ces films *bien français* franchira les frontières les plus élevées, étant donné que notre production est toujours appréciée à l'étranger quand elle en vaut la peine. Ne nous arrêtons donc pas en si beau chemin, et demain la crise du film ne sera plus qu'un mauvais souvenir. Comme au temps heureux du passé, nous aurons repris la première place dans le monde.

Ch. LE FRAPER.

P. S. — Sait-on que la *Dame de Monsoreau*, pour ne citer que le dernier paru de la production Aubert, a réalisé en vente à l'étranger plus que son coût d'établissement et que, dès maintenant, Aubert a déjà vendu, pour de très gros marchés étrangers, ses productions 23-24.... vendues et non données, j'insiste

C. L.

La Victoire du Syndicat National

Nous lisons dans Le Bulletin du Syndicat National *un long article de notre ami Delaune que nous nous faisons un devoir de publier dans le seul but de fixer pour la postérité un point de notre histoire cinématographique :*

On les a eus

Le dégrèvement est le résultat de nos efforts et comme il fallait s'y attendre les battus s'en attribuent la gloire.

C'était inévitable et archi-prévu par nous ; si l'amendement Barthe avait été rejeté, nos «loyaux» adversaires de la rue aux Ours nous en eussent attribué la responsabilité.

Malgré eux, nous avons réussi ; l'amendement a été voté, et naturellement ils s'en attribuent le mérite !

Nous n'en attendions pas moins de la jactance et de la « bonne foi » de ces geais mâtinés « grenouillards ». Leurs boniments de camelots sans vergogne ne tromperont personne. L'exploitation cinématographique tout entière sait que ce n'est pas la faute de MM. Brézillon et consorts si l'amendement Barthe n'a pas été enterré à tout jamais.

A la dernière minute, ils tentaient une suprême démarche auprès de M. Albert François, sénateur, pour opposer à l'amendement Barthe un autre projet se rapprochant, disaient-ils, de celui de l'administration et dégrevant les paliers supérieurs ; ajoutant même, que l'amendement Barthe avait été voté par surprise et contre le gré de son auteur !

Avec une inconscience aussi cynique que remarquable, ces « habiles tacticiens » se vantent — dans leur *Ecran* du 30 juin — de cette manœuvre déloyale et maladroite, et comble de l'impudence et de la contradiction, ils s'attribuent aujourd'hui le mérite du vote obtenu.

Etant données les dispositions peu bienveillantes du Sénat à notre égard et l'impossibilité pour la Haute Assemblée d'innover en matière de finances — cette initiative n'appartient qu'à la Chambre — il ne pouvait résulter de la démarche *in extremis* de M. Brézillon, qu'un ajournement et le rejet du projet Barthe ; c'est ce qu'escomptaient hypocritement nos excellents « Français ».

Aussi c'est par un immense éclat de rire que nos collègues accueillirent le placard apposé par les soins du Syndicat français, lundi après-midi, dans le hall de la « Mutualité », leur annonçant le vote de la loi, obtenu — quelle audace ! — grâce aux efforts de leur défenseur, M. Levasseur !!!

Après celle-là, on peut tirer l'échelle !

La vérité est toute autre, la voici dans sa simple nudité :

Connaissant les sentiments de nos aimables adversaires à notre égard et leurs manœuvres habituelles pour contrecarrer nos efforts, nous les lancions sur une fausse piste, en faisant ouvertement des démarches auprès d'un sénateur, sachant que celui-ci en informerait aussitôt le défenseur attitré de nos excellents confrères qui en seraient donc avisés sans tarder.

Ce que nous avions prévu se réalisa de point en point, ces messieurs prévenus sollicitaient immédiatement le parlementaire que nous avions pressenti... et celui-ci leur distribuant « l'eau bénite » d'usage se gardait bien d'intervenir.

« Et pendant ce temps-là, nous tournions la manivelle ! »... mais auprès d'autres personnalités, dont par correction nous ne croyons pas devoir citer les noms.

Informés plusieurs jours avant la séance du

Sénat, de la décision de sa commission des finances, nous « laissâmes courir ! » mais dès le lendemain du vote de disjonction, nous faisions les démarches *nécessaires* auprès d'une haute personnalité de la Commission des finances de la Chambre, qui nous rassurait complètement sur le résultat final, et nous étions ainsi autorisés à publier et à télégraphier à nos amis de province, *trois jours avant le vote définitif*, ce qu'on a pu lire en fin de notre article du *Bulletin* du 30 juin, à savoir : QUE LA COMMISSION DES FINANCES DE LA CHAMBRE RÉTABLIRAIT L'ARTICLE DISJOINT ET QUE CETTE FOIS LE SÉNAT S'INCLINERAIT.

La Commission des finances, en présence du vote de la Chambre, ne pouvait d'ailleurs avoir une autre attitude et la prétendue intervention de M. Levasseur est purement imaginaire ; elle est créée de toutes pièces par nos bons amis du « Français » pour les besoins de leur cause, espérant ainsi par ricochet en recueillir le mérite.

Ces procédés enfantins ne tromperont personne.

On peut relire l'*Officiel ;* à aucun moment de la discussion, soit à la Chambre, soit au Sénat — malgré la présence des délégués du « Français », ma Chère ! — ni M. Deloncle, ni M. Levasseur n'intervinrent.

Sans vouloir en rien diminuer le mérite de M. Levasseur, qui n'est d'ailleurs pas supérieur à celui de MM. Taurines et Barthe dont les interventions à la tribune le 20 janvier nous furent autant sinon plus utiles, nous nous permettons d'ajouter que le Syndicat français pare le chef de son défenseur d'un nombre incalculable de « plumes de paon », en lui attribuant une intervention qui ne s'est pas produite, et par suite un mérite qui ne lui appartient pas, quels que soient tous les communiqués complaisants adressés à la presse quotidienne et la reproduction de la photographie du soi-disant vainqueur (!) publiée par *Comœdia*.

Nous opposons donc le démenti le plus formel à ces allégations aussi fantaisistes que prétentieuses, et mettons au défi leurs auteurs de citer un mot de M. Levasseur, lors de la discussion rétablissant l'article disjoint par le Sénat.

Nous tenons l'*Officiel* à la disposition des incrédules, qui pourront ainsi se convaincre de quelle façon on écrit l'histoire rue aux Ours.

Depuis deux ans que nous avons abandonné la géhenne du Syndicat Brézillon, nous avons lutté pour obtenir un dégrèvement. Nous sommes heureux et fiers d'y être parvenus, malgré le mauvais vouloir de nos adversaires.

C'est une nouvelle victoire que nous remportons et que nous n'aurions pas obtenue si nous étions restés emprisonnés dans le Syndicat français. Victoire à laquelle nous sommes heureux d'associer nos collègues de la Fédération de Lyon et du Sud-Est son dévoué président, notre ami E. Goiffon, ainsi que les 965 collègues qui, de tous les points de la France nous ont adressé leurs protestations contre l'accord Brézillon-Auteurs.

Nous en sommes doublement satisfaits, d'abord pour la détaxe qu'elle nous apporte, ensuite pour le rejet à tout jamais du pourcentage obligatoire d'un métrage déterminé de film français qui apportait une entrave de plus à l'exercice de notre profession.

Nous en sommes heureux enfin parce qu'elle ne pourra en rien contrecarrer l'action de nos collègues de province pour l'adoption du projet Auriol (réduction de 50 0/0).

C'est, par contre, à l'actif du Syndicat Brézillon, une nouvelle défaite après tant d'autres, que nous ne rappellerons jamais trop, à savoir :

1° Loi du 25 juin 1910, détaxant le Théâtre à 6 0/0 et augmentant le Cinéma de 10 à 25 0/0 sans que le Syndicat Français proteste.

2° Premier projet Bokanowski (enterré avant sa naissance), Résultat : Taxe *ad valorem*.

3° Deuxième projet Bokanowski ; obligation de passer 25 0/0 de film français (rejeté par la Chambre, 20 janvier 1923).

4° Projet Auteurs-Brézillon, 25 0/0 de films français (Répudié par toutes les organisations et rejeté par la Commission des Finances du Sénat). Résultat : Augmentation de la Taxe *ad valorem*.

5° Proposition *in extremis* de M. Brézillon, basée sur l'ancien projet de l'administration et dégrevant les paliers supérieurs (déposée non sur le bureau du Sénat, mais... dans la corbeille aux papiers par l'honorable Sénateur sollicité pour cette « corvée » !)

Comme débâcle, c'est réussi !

Que ces messieurs reçoivent ici l'expression de nos plus joyeuses condoléances ! Ils les méritent.

Une fois de plus : ON LES A EUS !

De toutes nos forces nous crions : Vivent la petite et la moyenne exploitations !

F. DELAUNE.

Après la Victoire

L'amendement Barthe est voté, le dégrèvement est acquis, les taxes sont déjà perçues d'après les nouveaux taux ; le « Premier Pas » est fait. Le second nous l'avons promis, sera le projet Auriol réduisant de 50 0/0 les taxes acquittées par le Spectacle de province et aussi de banlieue, espérons-le, où la situation est identique.

Mais il est bon et réconfortant, avant de repartir pour ce nouveau combat de regarder en arrière le chemin parcouru, avec la satisfaction du devoir accompli.

Trois années de luttes continues et d'efforts incessants ont trouvé leur récompense, parce que « quand on veut, on peut ! » et que la petite et la moyenne exploitations, conscientes de leur force grâce à l'union ont su *vouloir* envers et contre tous.

Nos adversaires qui n'avaient pas assez de mépris pour nous, pour qui nous n'étions que de rares mécontents, quelques « dissidents », une « poignée » (« *La misérable petite armée anglaise* », disaient les Boches en 1914) peuvent reconnaître que cette « poignée » les a eus, eux qui se prétendaient la force et le nombre.

Et ce n'est peut-être pas très flatteur pour eux !

Oui, on les a eus ! Et comment ! Et combien ! Il n'est pas mauvais de le rappeler, rien que pour illustrer le vieil adage : « A cœur vaillant, rien d'impossible ! » Depuis notre démission du Syndicat Français (oh ! l'utile « courant d'air » assainisseur !) et la fondation du Syndicat National, il nous a fallu faire échouer le projet Bokanowski, rédiger le projet Taurines, le faire reconnaître par les organisations syndicales et mieux par les « Gros » eux-mêmes, le défendre contre les directeurs de théâtre et contre les assauts de tout le Spectacle et de M. Dufrenne au Concert Mayol, convaincre le Ministre et l'Administration des Finances montrer une vigilance de tous les instants, combattre une deuxième offensive brusquée, en faveur du pourcentage, de M. Bokanowski appuyé du Syndicat Français, manœuvre qui échoua lamentablement et se termina par l'adoption à la Chambre de l'amendement Barthe.

Nous avions cru alors la cause gagnée. Erreur ! Il a fallu immédiatement défendre l'amendement Barthe contre les appétits des «Gros», lutter sans répit au sein du Groupe Interparlementaire contre

La Gare

Scénario de MM. Ch. GA

Mise en

Louis F

Grand Film de Pr

interp

Mademoiselle A

S'adresser : PARISIENNE F

21, rue Saulnier,

Sonne...

LO et M.-C. BELLAIGUE

Scène de

AGLIÉRI

pagande Française

été par

drée BRABANT

LMS, Concessionnaire pour le Monde Entier

ris == Bergère 42-19

le Syndicat Français prêt à tout pour obtenir une amélioration des paliers supérieurs, nous dresser contre les prétentions injustifiées des auteurs et acteurs de films soutenus par les firmes d'édition, qui, sans bénéfice pour leur cause, auraient ruiné à jamais les petits exploitants, envoyer à tous les sénateurs un long rapport leur démontrant l'iniquité du projet du Comité de Défense du Film français, ramener à une plus juste conception de leurs intérêts, des Fédérations provinciales timorées ou abusées (de cela, il faut le dire, le mérite revient surtout à la Fédération de Lyon, dont la collaboration précieuse ne nous fit pas défaut un seul instant) ; et puis encore combattre sans peur les parlementaires qui voulaient « déchirer de leurs propres mains l'amendement Barthe » (paroles textuelles de M. le sénateur Deloncle) et déjouer enfin l'ultime manœuvre de procédure parlementaire qui fit disjoindre du budget l'article de loi renfermant notre salut.

Et cela parmi les moqueries, les insultes, les calomnies, les « forfaits » ou autres « hors la loi », le tout agrémenté d'une campagne d'intimidation qui croyait étouffer notre voix en faisant supprimer la publicité à notre *Bulletin*.

Etouffer notre voix! C'était mal nous connaître! Et pouvions-nous d'ailleurs renoncer à la lutte quand nous défendions la cause sacrée des petits et moyens exploitants?

Le succès est venu couronner nos efforts, et le Syndicat National est fier d'apporter le dégrèvement à ses collègues.

De cette victoire, il faut féliciter (et notre Président l'a déjà fait) tous ceux qui nous ont apporté leur concours : parlementaires qui ont soutenu notre cause et voté notre dégrèvement, Ministre et Administration des Finances qui ont admis nos revendications dans les limites permises par l'état du Trésor, Fédérations provinciales qui, comme celle de Lyon et du Sud-Est, ont sans répit mené le bon combat, presse corporative et quotidienne qui épousa notre cause en tout désintéressement, suivant la route tracée par le *Courrier Cinématographique* et notre bon ami Ch. Le Fraper ; directeurs de cinéma qui joignirent leurs protestations aux nôtres et surtout nos adhérents, nos Amis! dont la confiance admirable nous réconforta dans les heures les plus graves et dont les versements volontaires nous permirent de mener la campagne de presse indispensable.

Mais il est un homme à qui nous devons plus spécialement rendre hommage, à qui jamais nous ne pourrons assez témoigner de reconnaissance.

C'est notre cher Président, c'est notre ami DELAUNE dont la combativité et l'opiniâtreté nous ont valu la victoire et qui, pour l'obtenir, n'a pas hésité à sacrifier à la cause des petits et moyens exploitants, son temps, son argent, sa tranquillité et un repos déjà bien gagné. Tout le monde le sait. Le projet Taurines, c'était Delaune! l'amendement Barthe, c'est Delaune, et c'est son nom qui vient immédiatement aux lèvres quand on dit : « Petits et moyens Exploitants! »

Que n'a-t-il subi pour leur cause, car c'est à lui toujours qu'on s'attaquait personnellement : depuis les railleries et les insultes, en passant même si nous n'avions pas été là, par des voies de fait (qu'il était d'ailleurs de taille à rendre sans parcimonie) jusqu'aux calomnies les plus stupides et les plus ridicules, rien ne lui fut épargné.

Cela il fallait le dire, dût sa modestie en souffrir, et dût-il m'en vouloir de ce qu'il va qualifier d'un « passage de pommade qu'il faut laisser à ceux qui s'en servent hebdomadairement! »

Mon cher Delaune, au nom de tous et sincèrement : « Merci! »

R. LUSSIEZ.

(Le Bulletin du Syndicat National)

Par suite du vote de la nouvelle Loi, les paliers des recettes brutes subissent des modifications et se trouvent ainsi fixés.

Pour Paris et les Villes n'ayant pas la Taxe Municipale.

Paliers	Recettes brutes mensuelles	Droit des Pauvres	Taxe d'Etat	Total	Pourcentage
1er Palier	de 1 jusqu'à 17.400 fr.	10/116	6/116	16/116	ou 13,79 00
2e —	de 17.401 jusqu'à 35.400 fr.	10/120	10/120	20/120	ou 16,66 0/0
3e —	de 35.401 à 60.400 fr.	10/125	15/125	25/125	ou 20 0/0
4e —	de 60.401 à 125.400 fr.	10/130	20/130	30/130	ou 23,07 0/0
5e —	de 125.401 et au-dessus	10/135	25/135	35/135	ou 25,92 0/0

Pour les Villes ayant :

Droit des Pauvres 10 0/0 — Taxe Municipale 50 0/0 de la Taxe d'Etat

Paliers	Recettes brutes mensuelles	Droit des Pauvres	Taxe d'Etat	Taxe Municipale	Total	Pourcentage
1er Palier	de 1 jusqu'à 17.850 fr.	10/119	6/119	3/119	19/119	ou 15,96 0/0
2e —	de 17.851 à 36.600 fr.	10/125	10/125	5/125	25/125	ou 20 00
3e —	de 36.601 à 63.100 fr.	10/132,5	15/132,5	7,50/132,5	32,5/132,5	ou 24,52 0/0
4e —	de 63.101 à 133.100 fr.	10/140	20/140	10/140	40/140	ou 28,57 0/0
5e —	de 133.101 et au-dessus	10/147,5	25/147,5	12,5/147,5	47,5/147,5	ou 32,21 0/0

UN BEAU FILM FRANÇAIS

LE JUGE D'INSTRUCTION

Le gros Succès du Théâtre Antoine

de **JULES DE MARTHOLD**

interprété par

MM. Pierre Magnier, Pierre Blanchar, Léonce Cargue, Constant Rémy, et Mlle Violette Gyl.

*Mise en scène de **Marcel Dumont.***

Présentation du 21 Juillet 1923, au Ciné Max Linder, 24, boulevard Poissonnière.

En location aux CINÉMATOGRA

Adr. Télégr. : **HARRYBIO-PARIS** ***158 ter, Rue du***

Région du Nord	Région de l'Est	Alsace-Lorraine	Belgique
23, Grand'Place, 23 LILLE	6, rue Saint-Nicolas NANCY	15, r. du Vieux-Marché-a.-Vins STRASBOURG	97, Rue des Plantes, BRUXELLES

Région du Sud-Ouest : 20, rue du Palais-Gallien

Une lettre

Nos amis de la Fédération Belge Cinématographique nous prient d'insérer la lettre suivante qu'ils viennent d'adresser au Président du Syndicat Français des Directeurs. Avec notre habituelle impartialité, nous le faisons bien volontiers :

Bruxelles, le 5 juillet 1923.

Monsieur Brézillon,
Directeur du Syndicat Français des Directeurs de Cinémas, Paris.

Le 30 mai dernier, nous avions lu dans différents journaux, qu'un congrès de la cinématographie devait avoir lieu à Boulogne, et nous vous écrivions pour obtenir de vous des informations à ce sujet, en vous faisant remarquer que jusqu'à présent, nous n'avions pas reçu d'invitation pour assister à ce congrès.

Le 1er juin, vous nous avez répondu que nous devions écrire au journal *Kinématograph* à Londres, pour obtenir des indications quant à la réunion franco-anglo-belge. Le 6 juin, l'agence Debrie nous fait savoir que nous devons écrire à M. André Debrie, à Paris, ce que nous nous empressions de faire, et ce dernier nous répond le 8 juin que : « jusqu'à ce jour nous n'avons pas entendu causer de ce congrès, mais nous allons nous renseigner auprès de notre *Syndicat*, et vous avertirons si cette information est fondée ».

Or, le président du *Syndicat* en question est M. Brézillon, la lettre est datée du 8, le congrès a eu lieu le 10 ! et nous n'avons jamais reçu de renseignements.

La conclusion de tout cela est, que notre Fédération a été systématiquement écartée, et nous sommes quelque peu étonnés de cet inexplicable ostracisme, d'autant plus que dans le discours prononcé au dit congrès, il fut question :

« De nos amis belges,

« De nos anciens frères d'armes,

« D'amicales conférences internationales,

« De resserrement de confiance et d'amitié. » bref, toute la lyre d'un amour sans borne. Cependant, tout cela ne nous paraît pas bien sincère, et nous protestons vivement contre votre façon d'agir vis-à-vis de notre Fédération, qui est en Belgique, la seule corporation reconnue officiellement par le Gouvernement Belge.

Vous nous avez manqué de confraternité, et nous vous retournons votre fameuse phrase empruntée au philosophe français Guyau :

« Tout connaître pour tout comprendre, tout comprendre pour tout aimer, tout aimer pour tout pardonner ».

Nous vous pardonnons pour cette fois, M. Brézillon, mais à l'avenir, mettez vos paroles en concordance avec vos actes.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

Pour le Président, le Secrétaire Général,
A. VILLERS.

Un Document

Au Sénat

Séance du Lundi 25 Juin 1923
(Extrait du *Journal Officiel.*)

M. le Président. — La Chambre des députés avait adopté un article 63 ainsi conçu :

« Art. 63 de la Chambre. — Le paragraphe 3° de l'article 92 de la loi du 25 juin 1920, est modifié ainsi qu'il suit :

« 3° Cinématographes :

6 % de 1 jusqu'à 15.000 de recettes brutes mensuelles.

10 % pour les recettes comprises entre 15.001 et 30.000 fr.

15 % pour les recettes comprises entre 30.001 et 50.000 fr.

20 % pour les recettes comprises entre 50.001 et 100.000 fr.

25 % au-dessus de 100.000 fr.; déduction faite du droit des pauvres et de toute autre taxe communale établie par la loi. »

La parole est à M. Charpentier.

M. Charpentier. — Ce n'est pas sans surprise, qu'au sujet de l'article 63 du texte voté par la Chambre portant modification à la taxe sur les cinématographes, j'ai lu que la Commission des Finances concluait à la disjonction de cet article.

Cependant, il semble bien quand on lit les motifs invoqués par M. le rapporteur général pour légitimer ce renvoi, que les deux questions soulevées, celle du dégrèvement accordé aux exploitations cinématographiques, tel que la Chambre a conçu ce dégrèvement, et celle ayant pour objet de majorer les droits de douane actuellement en vigueur, que ces deux questions, dis-je, ne sont nullement liées.

Il semble, et je le répète, que la Commission des Finances du Sénat, disposant de tous les éléments d'appréciation, de tous renseignements utiles, pourrait dès aujourd'hui statuer sur une question qui revêt un certain caractère d'urgence, étant donné la crise qui, en province, sévit sur l'exploitation cinématographique. Il importe d'apporter sans retard un allègement dans les charges élevées et sans cesse grandissantes qui grèvent cette industrie, sinon, c'est condamner à une très prochaine disparition un grand nombre de cinémas, et comme conséquence, priver le Trésor, le budget municipal et les bureaux de bienfaisance d'une source de revenus qu'ils trouvent dans les diverses taxes dont sont redevables ces établissements. C'est, ne l'oubliez pas, le genre de spectacle le plus atteint à l'heure actuelle Je fais exception, bien entendu, pour Paris où le cinéma, toujours en vogue, continue à faire recette. Mais en province, d'une façon générale, ce spectacle ne rapporte plus; l'ère de prospérité qu'il a connue pendant et au lendemain de la guerre disparaît tous les jours. La cause est imputable, surtout au retour d'un état de choses qui a ramené avec lui d'autres distractions. Puis, il faut bien le dire, l'argent se raréfie, et nombreux sont aujourd'hui ceux dont les ressources diminuées ne peuvent plus, ainsi qu'ils en avaient pris l'agréable habi-

tude, s'offrir plusieurs fois par semaine une récréative séance de cinéma.

Je me suis promis d'être bref dans mes explications, c'est pourquoi je vous demanderai, messieurs, de vouloir bien adopter la proposition de taxation adoptée par la Chambre ; ce faisant, vous assurerez l'existence, quelque peu compromise, d'une industrie dont l'influence se manifeste chaque jour de plus en plus sur la vie nationale et économique de notre pays, en même temps qu'elle porte à l'étranger la bonne réputation et la non moins bonne renommée du génie français. (*Très bien! très bien!*)

Je vous demande instamment d'accepter le texte modifié de la Chambre, tel qu'il a été voté par cette Assemblée.

6 % jusqu'à 15 000 fr. de recettes mensuelles.
10 % de 15.000 à 30.000 fr. de recettes mensuelles.
15 % de 30.000 à 50.000 fr. de recettes mensuelles.
20 % de 50.000 à 100.000 fr. de recettes mensuelles.
25 % au dessus de 100.000 francs.

J'entends bien que M. le rapporteur va vous signaler que votre vote entraînera une réduction de recettes élevée. Cette objection ne porte pas, attendu que dans un rapport, il reconnaît que cette réduction sera largement compensée par le rendement de la taxe de douane *ad valorem* de 20 0/0, actuellement en application sur l'importation des films étrangers. (*Très bien! très bien!*)

M. le rapporteur général. — Je demande la parole.

M. le président. — La parole est à M. le rapporteur général.

M. le rapporteur général. — Messieurs, nous ne demanderions pas mieux que d'encourager tout le monde. Les cinématographes sont intéressants; tout est intéressant. Mais si l'on conçoit maintenant l'industrie privée, sous la forme de subventions de l'Etat ou d'exonérations fiscales, la République est en train de prendre une forme singu-lière.

Les lois de finances qu'on nous apporte mainte-nant ne sont pas des lois de défense, mais de dé-sorganisation du Trésor. En même temps, on nous demande de faire des économies et d'équilibrer le budget : c'est inadmissible.

Il est indispensable que les industriels et les commerçants reprennent les anciennes traditions d'avant la guerre, c'est-à-dire qu'ils développent leurs entreprises par eux-mêmes. Ce qui fait la grandeur du commerce et de l'industrie, c'est le risque privé, c'est la bataille. (*Très bien!*)

Avec cette forme doucereuse qui consiste d'abord à combattre l'étatisme avec violence et ensuite dans des lois de finances, à demander des subven-tions et des exonérations multiples, où allons-nous ? A la destruction du budget et de la loi des recettes et des dépenses. (*Très bien!*)

Votre commission a estimé que cette question des cinémas doit être étudiée de très près. D'ail-leurs, les directeurs de cinémas sont très loin de s'entendre entre eux. Ils se plaignent, pour la plupart, de n'avoir pas de films français et d'être opprimés par les films étrangers.

Votre commission a sagement décidé de ren-voyer, pour avis, cet article à la commission des douanes et vous prie de faire comme elle.

Nous vous promettons de rapporter le plus tôt possible cette proposition, mais vraiment, nous ne pouvons pas nous prononcer ici sur cette ques-tion, qui se traduirait encore par une perte pour le Trésor. (*Très bien! très bien!*)

M. le président. — La commission demande au Sénat d'ordonner la disjonction de l'article dont j'ai donné lecture et son renvoi à la commission des douanes.

Je consulte le Sénat.

(La disjonction et le renvoi à la commission des douanes sont ordonnés).

OMNIUM PHOTO

Adresse Télégraphique
PHOTOMNIO PARIS

29, RUE DE CLICHY (9e) Téléphone LOUVRE 53-24

SUCCURSALE :

110, BOULEVARD SAINT-GERMAIN (6e) Téléphone GOBELINS 61-66

PARIS



LE "KINAMO"

APPAREIL DE PRISE DE VUES CINÉMATOGRAPHIQUES
PASSANT LE FILM UNIVERSEL

DIRECTEURS, EXPLOITANTS ! ! !

VOULEZ-VOUS CORSER VOS PROGRAMMES ?

VOULEZ-VOUS INTÉRESSER DIRECTEMENT VOTRE PUBLIC ?

FAITES L'ACQUISITION D'UN

"KINAMO"

AVEC LEQUEL VOUS FILMEREZ :

Vos fêtes locales, cérémonies, jeux, sports, concours, que vous intercalerez ensuite dans vos programmes.

Vos spectateurs se reverront eux-mêmes ou leurs amis sur l'écran.

Si vous habituez vos clients à voir se répéter dans votre salle tous les événements de la vie publique locale, vous en ferez vos clients fidèles et enthousiastes.

Grâce au "Kinamo" vous pourrez réaliser cette idée que vous avez dû abandonner jusqu'alors, à cause du prix trop élevé des appareils prise de vues, professionnels.

OPÉRATEURS ! ! !

Ayez un "Kinamo" qui vous permettra de prendre à l'improviste des scènes vécues sur le vif, qui pourront être d'un grand intérêt dans vos productions.

Le "Kinamo" est réduit, portatif, scientifique et d'un prix modéré avec un objectif : *Zeiss Tessar F : 3.5* il peut vous rendre d'inappréciables services.

Le "Kinamo" est d'un emploi facile et pratique. N'ayez aucun souci pour le développement de vos films, au besoin vous pourrez faire ce travail vous-même avec un matériel spécial d'amateur construit à cet effet.

POUR **15** MÈTRES
AVEC OBJECTIF
ZEISS TESSAR F : 3,5
930 fr.

NOTICE SUR DEMANDE

POUR **25** MÈTRES
AVEC OBJECTIF
ZEISS TESSAR F : 3,5
980 fr.

Un coin de Vienne aux Etats-Unis

Vous savez tous, qu'en visitant les différents studios qui existent sur les côtes ensoleillées de la Californie, l'on y trouve sous forme de décors, l'atmosphère et le coloris des cinq parties du monde. Sous vos yeux émerveillés, passent tour à tour un coin des îles tropicales des mers lointaines, une parcelle des régions glacées du Nord, ou encore un morceau des pampas de l'Amérique du Sud.

Mais l'audace et l'ingéniosité des metteurs en scène ne se bornent pas à reproduire un paysage, non, ils vont beaucoup plus loin. Qui de vous ne se rappelle l'admirable reproduction et construction de Monte-Carlo, la ville du tapis vert et de la roulette, par excellence? Le très fameux ressort de la Riviera a été reproduit avec une fidélité absolue. Rien n'y manquait. Depuis le célèbre Casino et le Palais du prince, jusques aux plus infimes détails, tout a été fait pour le mieux, et le réalisateur de *Folies de Femmes*, tel est le nom du film tourné dans ces décors, n'a laissé aucun angle saillant, où la critique puisse se cramponner.

On a fait mieux encore. Tout dernièrement, à Universal City, tout un quartier du vieux Paris du XVe siècle a été construit, et la reproduction de la fameuse cathédrale de Notre-Dame de Paris dépasse, paraît-il, en fait de décors, tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. On devinera sans peine que je veux parler des « sets » reproduits pour la réalisation du *Bossu de Notre-Dame*, d'après le roman de Victor Hugo. Mais chut! ne battons pas trop tôt la grosse caisse, j'aurai l'occasion de vous reparler de ce chef-d'œuvre, un peu plus tard.

Il semble, en ce moment, que je m'éloigne un peu de Vienne dont je veux vous parler, mais en matière cinématographique, ou plutôt en matière de décors, les distances sont magiquement supprimées, puisque dans les studios, Londres côtoie Tokio et Paris, finit là où commence New-York.

Carnaval!

L'esprit du Mardi-Gras à Paris ou à Nice, avec ses masques mystérieux et ses costumes aux couleurs chatoyantes, le nouvel an en Chine avec ses dragons, la fête de la floraison des cerisiers à Tokio, quand les jeunes filles japonaises lancent au vent qui les éparpille à son gré, les pétales roses des cerisiers qui tant foisonnent sur l'empire nippon, sont autant de souvenirs qui restent gravés dans la mémoire du voyageur, quand tout autre chose est oubliée.

Sans doute, aucune place au monde, à part Paris et Nice, ne possédait l'esprit du Carnaval, comme il existait au Prater, le fameux parc d'amusements de Vienne, avant la guerre mondiale. Mais depuis que la catastrophe s'est déchaînée et que ses terribles effets se sont surtout fait sentir en Europe Centrale, la capitale de l'Autriche reste morne et triste, quoique les orchestres de tziganes essaient de faire revivre les vieilles valses hongroises qui enivraient. Oui, le Prater vit toujours, mais l'esprit du Carnaval qui l'animait a disparu et a fait place à la tristesse.

Mais ici, en Amérique, cet esprit de franche gaieté qui rendit Vienne si fameux, revit à Universal City, dans les scènes du film intitulé : *Carrousel*, dans lequel Norman Kerry et Mary Philbin jouent les rôles principaux.

Des rues entières ont été construites, des palais et des cafés reproduits fidèlement, l'entier parc d'amusement le Prater, quelque chose dans le genre de Luna Park ou de Magic City, de Paris, figure aussi parmi les énormes décors érigés.

L'action du film nommé plus haut se passe à Vienne, avant, durant et après la guerre. Le metteur en scène, Rupert Julian a su diriger cette production d'une façon magistrale, et de merveilleuses scènes sont le résultat d'un travail de plus d'une année.

PIERRE RÉGINAUD.

Le " Courrier " des Assurances

La Responsabilité Professionnelle.

Le contrat aux termes duquel un assuré s'est engagé envers une Agence d'assurances à faire effectuer par cette agence toutes les opérations d'assurances ayant trait aux risques garantis est parfaitement valable et obligatoire, il en est ainsi quand cette agence est dirigée par des assureurs professionnels tout à fait qualifiés et qui, par leur compétence et leur honorabilité, peuvent inspirer la plus entière confiance à la clientèle. (V. Jugement du Tribunal de Commerce de la Seine du 14 mars 1922, rendu au profit de la Société Le Contrôle d'Assurances).

Mais, dans d'autres cas, des fautes professionnelles ont été relevées ; elles entraînent, bien qu'elles n'aient aucun caractère de dol ou de collusion, la responsabilité de l'agence et l'attribution à l'assuré d'indemnités parfois élevées.

Le jugement suivant a été rendu par le Tribunal de Commerce de la Seine (10e Chambre), le 10 février 1923.

Assurances — Courtier — Mandat — Opérations inutiles — Evaluations exagérées — Faute — Dommages-Intérêts.

Le Tribunal statuant sur le tout par un seul jugement.

Attendu qu'il appert des débats des documents soumis et de l'instruction ordonnée que le sieur A... aux droits duquel se trouvent régulièrement substitués ses veuve et héritiers, demandeurs actuels au procès, a, dans le courant de l'année 1923, contracté des polices d'assurances contre l'incendie aux diverses Compagnies, notamment la Paternelle, pour garantir un immeuble qu'il possédait à Paris, rue B... dans lequel est exploité son fonds de commerce constitué sous forme de Société et ayant pour dénomination Société A... et fils.

Que ces polices ont été souscrites par A... sous l'indication et les conseils de X... qui exerça successivement la profession de courtier d'assurances, sous le nom de X... et Cie et sous la dénomination de Société de Contre-assurances Y...

Attendu que, dans le dernier état de la procédure, les héritiers A... et la Société A... et A... demandent à X... et Compagnie, Société de Contre-assurances, paiement d'une somme de 73.486 fr. 55 à titre de dommages-intérêts pour fautes de mandat que ceux-ci ont pu commettre et qu'ils doivent être tenus de réparer.

Attendu qu'il convient de remarquer tout d'abord que X... sous quelque nom qu'il ait agi, a rempli les fonctions d'un courtier d'assurances. Qu'il a dû ainsi, aux qualités d'un mandataire ordinaire, joindre celles d'un guide sûr et d'un conseiller expérimenté de l'assuré.

Que c'est à raison de fautes dans l'exercice de ce mandat uniquement et non pour dol ou collusion ainsi que le soutient par erreur X... en ses conclusions que celui-ci se trouve recherché au procès actuel.

Attendu qu'il appert des pièces preduites et de l'instruction ordonnée que de nombreux griefs peuvent être relevés à la charge de X...

Qu'il est établi notamment que X... a introduit dans les polices qu'il a fait signer par A... certaines clauses inutiles par exemple, une clause forfaitaire relative à une dispense de déclaration des voisinages dangereux qui, en réalité, lui a fait payer à forfait et perpétuellement le maximum de ce qui aurait pu lui être réclamé au cas où des voisins dangereux se seraient installés à ses côtés, ou encore une clause transitoire qui avait pour

a n n i v e r s a i r e

Le 17 Juillet 1921
EST MORT
à Septeuil
(Seine-et-Oise)

JEAN DE MALAFEYDE
(Séverin-Mars)

Je le pleurerai toujours.
C'était un Géant ;
beau comme un Dieu.

Gabriel de Gravone.

parvenir tout souvenir utilisable
pour le recueil biographique
en préparation
à

M. Pierre Rambaud
Grenoble (Isère)
quai Créqui, 3.

but de masquer des majorations injustifiées sur les primes des polices.

Attendu que les héritiers A... justifient, en outre, que X... en évaluant faussement les primes que payaient les voisins de A... lui a fait payer des primes exagérées sur le recours des voisins, primes dépassant même celles payées par les usines contiguës.

Qu'ils prouvent que, dans des polices d'assurances globales, l'assurance des modèles attachés au fonds de commerce a été supprimée alors que ces modèles ne payaient pas de surprimes et que les héritiers A... auraient pu profiter pendant vingt ans de ces conditions de faveur, si on ne leur avait pas fait souscrire de continuelles modifications à leurs contrats d'assurances.

Que ces renouvellements fréquents des polices, inutiles d'ailleurs, ont privé les bénéficiaires de conditions avantageuses signées à l'origine.

Attendu que, réprouvant ces divers griefs, X... essaie, dans ses conclusions déposées à la barre le 30 décembre 1922, de les réfuter et de les détruire.

Que toutefois à l'appui de ses allégations, il n'apporte aucune justification précise de nature à en établir le bien-fondé.

Et attendu que X... mandataire de A... sous quelque nom qu'il ait agi, est responsable des fautes qu'il a commises dans sa gestion.

Qu'à raison de ces fautes relevées plus haut, il doit donc être tenu de réparer le préjudice qui en est résulté pour A... et ses héritiers. Que, tenant compte des suppléments de primes payées sans raison des frais de procédure et des frais de résiliation qu'ont dû payer les héritiers A... à certaines Compagnies pour se dégager de contrats onéreux souscrits avec elles sur le conseil erroné de X... tenant compte aussi des primes inutiles, que les demandeurs seront tenus de payer pendant de nombreuses années encore à la Compagnie la Paternelle, à l'encontre de laquelle la résiliation n'a pu être encourue, ainsi que du trouble commercial que ceux-ci ont eu à souffrir, le Tribunal trouve, dans les faits et documents de la cause, les éléments d'appréciation suffisante pour fixer à la somme de 40.000 francs le montant de ce préjudice. Qu'il échet, dès lors, d'obliger X... X... et Compagnie et la Société de contre-assurances Y... au paiement de cette somme, ce toutefois à titre de dommages-intérêts et non avec intérêts tels que requis en accueillant la demande à due concurrence et sans qu'il y ait lieu de répondre plus complètement aux conclusions des défendeurs.

Par ces motifs :

Le Tribunal jugeant en premier ressort.

Vu le rapport de l'arbitre, condamne X... X... et Compagnie et la Compagnie de contre-assurances Y... par les voies de droit et solidairement à payer aux consorts A... la somme de 40.000 fr. à titre de dommages-intérêts.

Déclare ces derniers mal fondés en le surplus de leur demande, les en déboute.

LEXPERT.

P,-S. — Ne signez jamais un contrat ferme de dix ans avec une Compagnie d'assurances si vous voulez éviter de graves ennuis.

INTERPRÉTATIONS

L'Artiste de Cinéma

L'artiste de cinéma est un homme qui pense beaucoup et qui parle peu : il observe tout et passe pour médiocre.

Il porte un large feutre en ville et une casquette détrempée à l'atelier; on le prend pour un poète et pour un apache.

Il reçoit cent lettres et répond rarement, n'écrivant qu'aux idéalistes, il néglige supérieurement sa publicité.

Si son metteur en studio est excellent, on le trouvera excellent; si son metteur en studio est incapable, on le trouvera inférieur.

S'il ne tourne pas pendant plusieurs mois, on l'oubliera pour adorer un titre prolifique. S'il joue — passionnellement — deux fois de suite, avec la même femme, on annoncera son mariage; s'il joue trois fois, on publiera son inconduite.

S'il s'essaie dans la mise en studio, scénarios, édition, on dira qu'il a fait son temps et qu'il doit s'estimer heureux de rester au cinéma.

S'il dirige une production sensationnelle, on s'extasiera sur l'interprète.

S'il se laisse interviewer, on dira qu'il se fait de la réclame.

S'il refuse l'interview, on lui prêtera du dédain.

S'il tourne, on dira qu'il suit sa maîtresse.

S'il ne tourne pas, on dira que sa maîtresse l'accapare.

L'artiste de cinéma est un passe-temps désinvolte.

L'artiste de cinéma fait la noce, fait faire la noce aux figurantes, et il est monstrueux « qu'il y ait des gens qui « jouent », tandis que le pauvre monde « travaille ».

PIERRE RAMBAUD.

LES BEAUX FILMS

LA PORTEUSE DE PAIN

Film en 4 époques, présenté par l'Agence Générale Cinématographique au Select les 10 et 11 Juillet 1923 (Production Vandal-Delac)

M. René Le Somptier, qui mit à l'écran le roman de Xavier de Montépin est un metteur en scène qui connaît son métier, car il a réalisé ce tour de force de rendre attrayant et clair ce prototype du roman-feuilleton. Peut-être regretterai-je cette obéissance au goût d'un certain public, au mauvais goût, dirais-je qui pousse les grandes firmes de production à faire adopter de vieux mélos et de vieux feuilletons, littérature et drames de bas-étage, mais ceci est une opinion personnelle ; ces films sont publics, d'un placement facile parce que compréhensibles à la très grande majorité et le bénéfice certain de leur exploitation est une excuse et une justification de leur choix.

En tous cas, pour celui-ci tout au moins, l'adaptation cinématique est un progrès sur le roman ; les fautes de goût et de style disparaissent de par la profonde science écraniste du réalisateur ; celui-ci qui nous a déjà prouvé par *La Croisade*, et *La Montée vers l'Acropole*, œuvres de qualité, son goût des foules a su animer ce fait divers et certains tableaux, (scènes d'incendie, admirablement montées, et scènes de cabaret) sont d'un grand producteur. Malgré le fatras d'un roman trop touffu où les épisodes à côté s'accumulent et s'enchevêtrent dans une action dont la forme écrite est incapable de dégager le simultanéisme, Le Somptier a su garder une tenue et une unité parfaites. Louons-le pour cet effort où il a su tirer le meilleur parti de moyens modestes ; il a réalisé un film clair, où l'émotion se marie agréablement au rire ; cette vieille histoire ainsi rajeunie tirera de spectateurs sentimentaux encore bien des larmes, et bien des sourires, puisque selon la bonne tradition tout s'arrange.

Je n'entreprendrai point le récit par le menu du scénario... il y en a trop. Cela commence d'une façon banale, une erreur judiciaire... n'est-ce pas MM. les juges... Jeanne Fortier accusée d'un crime commis par le contremaître Garaud est pour vingt ans, excusez du peu, rayée des vivants. Evadée de la prison de Clermont, bien mal gardée (si c'est une réclame !...) elle devient *La Porteuse de Pain*.

Son fils est devenu avocat. Sa fille qu'elle a perdue de vue, très gracieuse midinette, est aimée du fils de la victime qui ignore sa véritable identité ; mais celui-ci est désiré par la fille du meurtrier qui ayant fait fortune en Amérique est revenu en France suivi d'un aigrefin maître chanteur, garçon fort sympathique à transformations et qui incarne à merveille l'immanente justice, en attendant de faire connaissance de l'autre.

Intrigues variées, lutte des bons contre les méchants, deux clans sont en présence ; Jeanne Fortier, aidée de Cri-Cri et Tête en Buis, deux mitrons comiques contre Harmant (Alias Garaud, l'assassin) Soliveau, maître chanteur à tout faire et Mary Harmant, amoureuse entreprenante ; ceci en un certain nombre de rounds et de catastrophes ; perte de situation de Lucie, enlèvement et accident de ladite, tentative d'assassinat de Jeanne Fortier...

Tout le monde finit par se reconnaître et reprendre sa véritable personnalité, la justice intervient pour coffrer les coupables (dame, on n'a pas toujours la chance de mettre la main sur des innocents) et Lucie, fille de Jeanne s'unit à Lucien Labroue, fils de l'assassiné du premier acte... Crime et châtiment, récompense des bons, pour lesquels on peut espérer beaucoup d'enfants... Aucun bonheur n'étant sans mélange.

Ouf ! ça y est, j'en ai peut-être oublié, mais c'est ça. Et c'est encore une fois, adroitement réalisé, bien joué et bien photographié par M. Morrin.

Au cours de cette histoire morale quelques artistes se dégagent particulièrement. Ce sont pour nous de vieilles connaissances toujours revues avec plaisir. C'est d'abord Suzanne Després, mère douloureuse, toujours la grande artiste dont les splendides expressions sont un régal de l'écran ; sa composition de Jeanne Fortier vaut ses meilleures créations théâtrales. C'est Geneviève Félix, blonde toute jolie, dont le charme et la grâce sont l'ornement des bandes qu'elle tourne ; c'est Gabriel Signoret, le grand comédien dont René le Somptier a su utiliser les merveilleuses qualités de grime et de mime ; c'est Baudin, tragique et obsédé de son crime impuni, un as cinématiste ; c'est Germaine Rouer excellente artiste dans son rôle de Mary Harmant ; ce sont Koval et Kerly, désopilants mitrons, Jacques Guilhène Pierre Almette, Maupin, Jacques Faure consciencieux et intelligents.

Un très bon film populaire appelé à un considérable succès.

YAN B. DYL.

LE RIVAL DE DIEU

Drame moderne présenté par Erka, à l'Artistic, le 11 juillet 1923 (Production Erka Goldwyn)

Un drame puissant et prodigieusement ramassé, inspiré des dernières théories médicales et tenant entre deux rôles de composition, joués tous deux par le même artiste, le prodigieux Lon Chaney, que ses compatriotes ont surnommé : « l'homme aux cent visages ». Le réalisateur, qui s'est inspiré du roman de Barry Paris, est un homme qui sait dire ce qu'il a à dire en peu de mots; c'est d'une concision et d'une clarté de businessman; ni une image de moins, ni une image de plus, juste ce qu'il faut. La splendide précision du scénario a entraîné celle de la réalisation; idée puissante et neuve, angoisse de bon aloi sans trucs photographiques, mise en scène impeccable, découpage et montage parfaits, où rien ne manque et où rien n'est incertain, c'est du très beau métier. Sans être un film à prétentions artistiques, c'est un film simple, parfaitement réalisé. Deux êtres hallucinants dominent l'action, un demi-fou, savant égaré, le docteur Lamb et une de ses victimes, le monstre Dick, homme redescendu au niveau et à l'aspect du singe anthropoïde, à la suite d'une expérience malheureuse. Peu de personnages, tous utiles, une somptueuse attraction, bien outre-Atlantique, où des danseuses émergent d'une mer artificielle à l'écume de bulles savonneuses... des scènes de parc aux extérieurs de rêve, ce film est complet au point de vue des moyens.

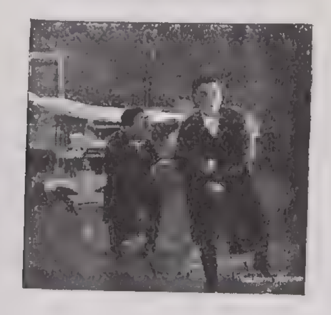
Nombreux sont les drames que peuvent inspirer les cas médicaux; nouveau est celui-ci, qui présente une hypothèse des greffes surrénales, ayant pour but de prolonger ou de renouveler la jeunesse sexuelle et les forces vitales. Cette possibilité de modifications de la forme extérieure et cérébrale des patients a-t-elle été envisagée par le docteur Voronoff et ses disciples? Je ne sais, mais la logique ne se révolte point à cette supposition.

Un tempérament insuffisamment résistant, un sang trop pauvre, acquièrent certaines caractéristiques simiesques : aspect général, courbure de la colonne vertébrale, inflexion et torsion des jambes, allongement des bras, modification des traits et de la forme ovale du faciès, suppression de la parole... cet homme raté, est un demi-singe du type chimpanzé, doux et serviable. Cet autre vieillard moribond est devenu un monstre au système pileux fortement développé, dont la force gigantesque et la tenue sur les membres postérieurs s'apparente à l'allure du gorille : ici, la transformation est peut-être plus satisfaisante, si nous en



LON CHANEY

croyons la sagesse orientale qui nous enseigne qu'un chien vivant vaut mieux qu'un sultan mort... C'est en tous cas hallucinant et propre à faire réfléchir les envieux du docteur Faust.



Une femme est mourante, faute d'une opération chirurgicale; à bout de ressources, son fils, Robert Marshall, attaque un promeneur nocture. L'agresseur est vaincu, et l'autre le transporte chez lui.

Le promeneur, c'est le docteur Lamb, chirurgien réputé; il sauvera la mère, mais le fils s'engage par serment à servir de sujet d'expérience au praticien.

Au moment où il est auprès de sa fiancée, sur le point d'oublier la terrible promesse, Lamb se rappelle à son bon souvenir et en exige l'accomplissement. La femme, créature douce et bonne veut sauver le jeune homme et le monstre Dick, victime de Lamb, lui dévoile les secrets de la salle d'opération souterraine.

Ils sont surpris par le terrible docteur; Robert comprenant qu'il a affaire à un dément, s'apprête à défendre sa vie; vaincu une seconde fois, ligotté sur la table d'opération, il va subir son sort, car Lamb va chercher l'animal destiné à la greffe. Dick surpris par le maître, délivre la plus terrible des victimes qui, blessé à mort par le chirurgien, le brise dans ses bras puissants. Robert, sauvé, se marie, et tous délivrés de l'atroce cauchemar, respirent et vivent enfin dans le calme et la sérénité.

Que dire de Lon Chaney, qu'on n'ait point encore dit à sa louange? Cet homme, prestigieux acteur de visualité, a pu sans faiblesse tenir les deux rôles et être un véritable singe, marchant et se contorsionnant comme cet animal, dont les attitudes et les expressions parodient d'une si pénible manière, celles de l'homme. Puissance d'observation et de réalisation, tragique dans le grotesque, c'est une création tellement parfaite et personnelle, qu'on reste confondu, et cet homme qui durant de multiples phases peut être difforme et hideux, possède dans l'habit du docteur le chic d'un Drummel. Les deux visages n'ont plus aucun caractère commun, l'un est la brute douce aux regards implorants de bon chien, l'autre est satanique et fin. Cela tient véritablement du prodigieux et de l'invraisemblable. Cet homme est l'idole du public américain; nul doute que son génie, le mot n'est pas trop fort, n'en fasse celle du public français.

Les rôles de Marshall, de Mme Marshall et de Mme Lamb sont fort bien tenus par Raymond Mac Kee, Virginia True Boardman et Fontaine la Rue, et Mlle Jacqueline Logan est la plus jolie et la plus délicieuse des fiancées.

Ce film fera sensation; c'est d'ailleurs chose fréquente pour Erka; cette firme qui présenta tant de grandes œuvres, entre autres *Les Deux Orphelines*, n'en est ni à ses premiers, ni à ses derniers succès. Celui-ci a quelques chances d'être un des plus marquants. Nous y applaudirons des deux mains.

Yan B. DYL.



❧

Erka présenta avant, d'amusants croquis montmartrois et Montparnassiens, dans une forme qui, pour n'être pas définitive, est au moins originale... Signalons au titreur, pour révision que « l'étudiant nippon » qu'il nous montre, est un type très parisien, car ce n'est autre que le peintre Foujita, un des grands noms de la peinture moderne.

Y. B. D.

SUR L'ÉCRAN

Remerciements.

Cette semaine le *Courrier* a reçu

TROIS

abonnements nouveaux, ceux de :

MM. A. Sollinger, à Paris; Honoré Lucien, à Nice (Alpes-Maritimes) ; Jean Caujolle électricien, à Beyrouth (Syrie).

Il a également reçu

DEUX

renouvellements d'abonnements, ceux de :

MM. Rouquié Administrateur des Folies Lamarck, à Paris ; Gagnardot-Darsay Directeur du Casino Cinéma Théâtre, à Fez (Maroc).

Tous nos remerciements.

Le changement d'adresse de :

M. Charpin, à Saint-Pourcain-sur-Sioule (Allier), est effectué.

Les Risques.

Le métier d'opérateur de prise de vues n'est décidément pas une sinécure. Tous les journaux ont relaté l'accident d'atterrissage survenu l'un de ces derniers jours à l'aviateur Bossoutrot.

L'intrépide aviateur tournait à ce moment une scène pour le grand film que H. Diamant-Berger met actuellement en scène pour la Phocéa.

L'avion a piqué du nez et Maurice Desfassiaux, l'opérateur qui avait pris place à bord, se trouva, suspendu à six mètres du sol.

Heureusement l'aviateur et l'opérateur firent preuve du plus grand sang-froid, et tout se borna à une manivelle de l'appareil qui fut faussée.

Ce qui n'empêche qu'ils l'ont échappé belle !

La Ville de Bagdad.

On termine à l'heure actuelle aux Douglas Fairbanks Studios la reconstitution de la ville de Bagdad telle qu'elle est imaginée dans les contes des Mille et une Nuits. Les premiers essais photographiques enregistrés par Arthur Edeson ont donné d'excellents résultats, l'opérateur de Douglas ayant en effet réglé ses éclairages suivant une nouvelle méthode. Il espère arriver à obtenir, grâce à son procédé un certain relief dans la prise de vues des plans généraux.

LE QUOTIDIEN écrit dans son n° 23 du vendredi 6 juillet :

La Fille de l'air

Imaginez un film d'acrobaties aériennes, l'héroïne luttant sur un aéroplane en plein vol avec deux ennemis qui, par force ou par traîtrise, cherchent à la projeter par-dessus bord.

Elle s'accroche aux filins, elle rampe sur les ailes, elle frôle le moteur, elle se suspend au-dessus du vide, elle est renversée par le vent des hauteurs, et, quand elle n'est plus qu'une petite chose frêle qui va céder, elle subit les plus terribles loopings que l'on puisse imaginer.

C'est à ce moment que des cris partent de la salle, indiquant que le metteur en scène et surtout l'audacieuse petite vedette Emilia Sannom, ont atteint leur but.

Mais il y a plus fort. A la minute la plus critique, la jeune fille aperçoit un parachute ; elle l'ouvre et se laisse tomber d'une hauteur démesurée. La salle halète d'angoisse.

Qu'importe le thème du film qui n'est pas ennuyeux, bien qu'un peu enfantin. Ce qui importe, c'est l'audace, l'entrain sportif, l'animation et jusqu'aux poses plastiques de la jeune héroïne qui réalise des prouesses acrobatiques d'une perfection et d'une difficulté que l'on n'avait pas encore vues au cinéma.

Marie HOLLEBECQUE.

Hyménées.

On nous fait part du mariage de M. René-J. Beaudoin, Membre et Lauréat de la Société des Gens de Lettres, avec Mlle Mary Provost.

Le mariage a été célébré dans l'intimité le 2 juin 1923, à Paris.

On nous fait également part du mariage de M. Georges Fillioux, avec Mlle Marthe Anton.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée à Bar-le-Duc, le mercredi 27 juin 1923, à 11 heures du matin, en l'église Notre-Dame.

Tous nos compliments.

DIRECTEURS !...

Retenez bien cette date, c'est le

MARDI 31 JUILLET à 10 h. du matin SALLE MARIVAUX

que

ROSENVAIG UNIVERS LOCATION

vous présentera le célèbre

LUCCIANO ALBERTINI

et

LYA DE PUTTI

dans une superproduction

Le Ravin de la Mort

Grand drame en 6 parties

Le film le plus formidable réalisé à ce jour par Albertini

Une action dramatique intense

Des prouesses formidables

Des situations angoissantes

En un mot le film à succès et.. à grosses recettes

EXCLUSIVITÉ FRANCE ET COLONIES

ROSENVAIG UNIVERS LOCATION

Téléph. : Nord 72-67 — 4, Boulevard Saint-Martin, Paris — Télégr. : Unicellona

Très prochainement ce film sera présenté à
- LILLE par Godard et Joachin, 28, rue Neuve.
- MARSEILLE par Guy Maïa, 32, rue Thomas.
- LYON par Dodrumez, 5, rue de la République.

La Galerie des Rois.



M. CARL LAEMMLÉ

Président de l'Universal Film Manufacturing Company, est arrivé à Paris le 9 juillet.

Le grand Industriel Américain ne compte pas séjourner longtemps en France car il se rend en Suisse où il passera une partie de l'été. Ce n'est qu'en rentrant de Suisse que M. Carl Laemmlé fera un séjour prolongé à Paris pendant lequel nous aurons sans doute l'occasion de le rencontrer.

En saluant l'éminent Président de l'Universal Film Manufacturing Company, le *Courrier* lui souhaite la bienvenue à Paris et lui exprime toute sa sympathie.



L'Empire du Soleil.

M. Jean Benoit-Lévy, directeur de l'Edition Française Cinématographique, entreprend un grand film sur la Provence, dont il a confié la réalisation à M. Edmond Epardaud, auteur du scénario, et la photographie à M. Ed. Floury.

Ce film, qui s'intitule *L'Empire du Soleil*, est une sorte d'hymne vivant, mouvementé, puissamment rythmé à la gloire de la Provence, dont chaque aspect est évoqué sous l'égide de la grande pensée mistralienne.

L'œuvre d'Edmond Epardaud en cours de réalisation a reçu l'approbation de Mme Frédéric Mistral, qui a bien voulu accepter la présidence d'honneur d'un comité de patronage comprenant les noms suivants :

Mme Alphonse Daudet, MM. Louis Pasquet, sénateur, président du Conseil général des Bouches-du-Rhône, Ferdinand Bec, maire d'Avignon, Dr Morizot, maire d'Arles, Lillamand, maire de Maillane, Marius Dubois, secrétaire général de la mairie de Marseille, Bourdillon, membre de la Chambre de Commerce de Marseille, Adrien Frissant, directeur du *Provençal de Paris*, marquis Folco de Baroncelli-Javon, Jacques de Baroncelli, Marius Jouveau, capoulié du félibrige, Henri Fabre, secrétaire général de la Chambre de Commerce d'Avignon, Jean Théodore Aubanel, etc...

Ce Comité aidera à la diffusion du film, qui sera présenté en octobre, à Paris et à Marseille.

Un héritage de cent millions.

Tel est le titre provisoire du film que M. Armand du Plessy va tourner à la fin du mois. Interprétation éblouissante avec Marcel Levesque, que nous verrons pour la première fois, dans un rôle à sa taille, Suzanne Balco et une demie-douzaine de très jolies filles.

T. S. F. et Cinéma.

La Compagnie Française de Radiophonie, (Radiola), comme elle l'a récemment annoncé dans une de ses séances de T. S. F. va inaugurer une Radiochronique Cinématographique. Désormais, une fois par semaine, (probablement chaque jeudi) des informations relatives aux nouveaux films, aux grands interprètes, et à tout ce qui concerne le cinématographe seront émises par Radiola au même titre que ses informations politiques, littéraires ou autres. Etant donné le nombre croissant des postes récepteurs de T. S. F. (150.000 à Paris et plus du double en province), étant donnée la portée des émissions Radiola qui sont entendues jusqu'à Edimbourg, Christiania, Prague et Gibraltar, on peut apprécier la puissance de ce nouvel instrument de propagande mise par l'intelligente direction de Radiola à la disposition du film français.

Ainsi, l'Art *Muet* va avoir définitivement un « organe », comme le faisait dernièrement remarquer Marcel L'Herbier dans une première radiochronique, et les deux plus grandes inventions du siècle vont enfin collaborer.

Ajoutons, pour les personnes désireuses d'être plus amplement renseignées sur cette invention que c'est à Cinégraphic, (Entreprise de production des Films L'Herbier, 63, avenue des Champs Elysées qu'elles doivent s'adresser, Cinégraphic ayant l'exclusivité de ce service d'informations radiophoniques.

Public Opinion.

Charlie Chaplin tourne actuellement les dernières scènes de *Public Opinion*, film dont il a écrit le scénario et assuré la mise en scène. Edna Purviance, la blonde partenaire du célèbre mime est la star de *Public Opinion*, c'est la première fois qu'elle interprête un rôle dramatique. L'action du film de Chaplin se passe presque entièrement en France. MM. Jean de Limur et d'Abbadie d'Arrast ont assumé la direction technique de la production. Le film de Charles Chaplin sera présenté en septembre par les United Artists. C'est vers la même époque que Charlot reprendra son costume légendaire et sa petite moustache pour tourner son premier film pour les United Artists.

La Chanteuse des Rues.

Mary Pickford a terminé *La Chanteuse des Rues* après trois mois de travail ininterrompu. A l'heure actuelle Ernst Lubitsch procède au coupage et au montage des dernières parties du film. *La Chanteuse des Rues* sera présenté à New-York au mois de septembre prochain et à Paris dans le courant de l'hiver, immédiatement après *Tess au Pays des Haines*. Il est probable que Mary Pickford commence dans quelques semaines la réalisation de *Dorothy Vernon of Haddon Hall*.

Engagement.

Notre collaborateur Monfils, tourne en ce moment dans *Ce cochon de Morin*, scénario tiré des *Contes de la Bécasse*, de Guy de Maupassant, par l'excellent acteur de l'Albatros. Film M. Rimsky, qui joue lui-même le rôle de Morin. Monfils tient le rôle de l'oncle Tonnelet, et l'exquise Denise Legeay joue la nièce. Quant au rôle du journaliste Labarbe, c'est à M. Jacques Guilhène, de la Comédie-Française, qu'il a été confié. M. Tourjansky est chargé de la mise en scène.

Monfils a également signé avec M. Nalpas, directeur des cinéromans, pour jouer le rôle de M. de Malicet, dans *Mandrin*, ciné roman en dix épisodes, de M. A. Bernède, mise en scène de M. H. Fescourt.

Directeurs, hâtez-vous, pensez à vos programmes pour la Saison prochaine.

Assurez-vous nos nouvelles productions.

Ce sera un succès pour vos Établissements.

LA NAISSANCE D'UNE NATION

Le chef-d'œuvre de D.-W. GRIFFITH (2.800 m.)

Avec Lilian GISH — Maë MARSH — Henry WALTHALL — Wallace REID

Sur l'origine du mystérieux **KU-KLUX-KLAN**

MARGARET

Comédie Dramatique (1.600 m.)

Avec Dorothy DALTON — Lilian LAWRENCE

Édition 14 Septembre

L'ENVOLÉE

Comédie Comique (1.100 m.)

Avec Dorothy GISH — Jammes RENNIE

Édition 14 Septembre

LE CAVALIER MYSTÉRIEUX

Drame (1.800 m.)

Avec Robert Maç KIM — Claire ADAMS — Carl GANTWOORT

Édition 21 Septembre

LA BARRIÈRE BRISÉE (1.800 m.)

Avec Bessie BARRISCALE

Édition 28 Septembre

LE ROI DES FORÊTS (1.800 m.)

Avec Mitchell LEWIS

Édition 5 Octobre

HENRI VIII ET SES FEMMES

Tragédie Historique (1.700 m.)

Avec Lauderdale MAITLAND

Janette ALEXANDER — Sylvia CAINE — Edith MORLAY — Thelma MURRAY

LES DÉBUTS DE LUCRÈCE BORGIA

ou l'intrigue de Cour (550 m.)

Avec Nina VANNA — Russel THORNDIKE

LADY JANE GREY

Histoire des Enfants d'Henry VIII (780 m.)

Avec Nina VANNA — Charles BARRAT

UNE AFFAIRE D'HONNEUR (320 m.)

Avec Gérald LAWRENCE — Sylvia CAINE

L'OMNIUM E. E. G., PARIS

50, Rue de Bondy (2, rue de Lancry) — Téléphone : Nord 40-39, 76-00, 19-86

PETITES NOUVELLES

M. Harry est rentré définitivement à Paris, samedi dernier de retour d'un voyage d'Etudes en Amérique, d'où il a rapporté des films remarquables que nous avons déjà annoncés et qui seront bientôt successivement présentés à la clientèle de cette excellente maison de location.

L'Opérateur.

DERNIÈRE HEURE

A ADJUGER, étude de Me ROBITAILLÉ, Notaire à Neuilly-sur-Marne, le **Jeudi 19 Juillet 1923**, à 3 h.

CINÉMA à Noisy-le-Grand

Grande Rue, 98. — 282 fauteuils. — *Bail expirant le 1er Mai 1936.* — Loyer 3.000 frs. — S'adresser pour visiter sur place, pour renseignements, chez le Notaire et à Me MAHY, syndic, 13 *bis*, rue Basse, Pontoise.

BIBLIOGRAPHIE

LES SECRETS DU CONFESSIONNAL

De Louis Delluc sont un roman qui n'est pas un roman ordinaire — comme ses romans, du reste, tous.

Une situation intense ; une intrigue pure qui se changera en un excentricisme violent et court, pour finir en drame poétique.

J'aime le prélude ; *l'intermède* me laisse songeur — l'idée en est audacieusement belle en soi ; le procédé est outrancier. J'apprécie le final où l'auteur sait être lyrique sans factice, émotif sans nervosité.

Le style est curieux, neuf. Ironies : phrases brèves criblées de notations : mitrailleuse — idées ; ou larges phrases douces : vagues mystiques.

C'est un récitatif, comme *La danse du scalp*, comme *Le train sans yeux* (source cinémagénique), comme *Monsieur de Berlin*, comme *La guerre est morte* ; genre d'un attrait un peu mystérieux, que ce « Je » expansif un peu mystérieux, sans plus : que Delluc cultive ses personnages : leurs ambiances le méritent.

En somme, œuvre de penseur à l'imagination vive : mais plus pensée que cherchée. P. R.

(7 frs au *Monde Nouveau*, 42, boulevard Raspail, VII).

Le " Courrier Théâtral "

Les Music-Halls

Au Kursaal

On y trouve de tout dans le spectacle de cet établissement de l'avenue de Clichy : cinéma, tours de chant, attractions. Que peut-on demander de plus ?

Pour les courtes bandes que l'on nous offre, on pourrait certainement se passer du cinéma, d'autant plus que la projection et l'écran laissent à désirer !...

La partie de music-hall est très bonne ; une seule chose à reprocher : l'orchestre du Kursaal — quoique conduit par le maëstro Fantapié — n'est pas fait pour accompagner les artistes dans leur tour de chant...

M. Nalpack a certainement des qualités de comique ; c'est dommage qu'il ne « sente » davantage les chansons qu'il interprète. Simone Max est une agréable fantaisiste qui a le mérite d'avoir une bonne diction ; on la comprend très bien et comme ce fait est assez rare chez les artistes de caf'-conc', je le signale.

M. Jean Marsac est un bon chansonnier ; il a mis la salle en joie avec sa chanson improvisée le public ayant été sevré de ce genre d'exercice depuis pas mal d'années ! M. Monty est le parfait diseur, réunissant toutes les qualités requises pour tenir avec honneur cet emploi : charme, élégance, verve et esprit.

La meilleure attraction est incontestablement les « Zenga-Senka », danseurs fantaisistes. J'ai particulièrement apprécié la manière élégante avec laquelle ils exécutent les claquettes à l'anglaise, c'est-à-dire toujours avec la semelle. Certains pas nouveaux ne manquent pas d'intérêt ; bref, à eux seuls, les Zenga-Senka, valent tout le spectacle.

Jean d'Harleville

Le " Courrier " Financier

Semaine très agitée avec des alternatives de hausse, puis de baisse, mais où, finalement, les bonnes dispositions semblent devoir prendre le dessus. Les changes étrangers ont encore accentué leurs cascades rendant les opérations d'arbitrages presque impossibles. Londres, de son côté, a eu un accès de mauvaise humeur à la suite de la tension politique qui, croyons-nous, a été fortement exagérée. Heureusement, la spéculation n'a rien pris au tragique et la conclusion de paix entre Turcs et Grecs a été le motif d'une sérieuse reprise qui ne peut manquer de s'accentuer, étant donnée la situation de place du marché. Le Comptant ne cesse d'acheter, rafflant tout le papier qui se présente, et devant ces achats « réels » les ventes du découvert ne pourront pas tenir bien longtemps et ce sera le boum tant attendu.

Les Valeurs de Cinéma sont délaissées; on offre le Pathé-Cinéma, qui fléchit sérieusement.

Des demandes en Omnia Montmartre.

RAYMOND BOULIÈRE.

LES VALEURS DE CINÉMA

	Cours du 3 Juillet	Cours du 10 Juillet
Gaumont	262 »	270 »
Pathé-Cinéma	870 »	808 »
Continsouza	59 »	58 75
Cinéma Exploitation	354 »	350 »
Cinéma Omnia	61 »	67 »
Cinémas Modernes, act	125 »	125 »
— — part	33 »	33 »
Cinémas Eclipse, act	15 50	15 50
— — part	20 50	20 50
Etablissements Aubert, act	253 »	251 »
La Cinématographie Française	134 »	134 »
G. F. Film	100 »	100 »
Cinéma Harry	150 »	150 »
Omnia Montmartre, parts 100 frs	61 »	67 »
Pathé-Orient (part)	» »	» »
Hors Cote		
Pathé-Consortium-Cinéma, (act.)	» »	
Belge-Cinéma	» »	250 offert

Achats et Ventes de Fonds

Mme veuve Prior a vendu à M. Van Coppeneal, le cinéma qu'elle exploitait 7, rue d'Avron.

(P. A., 26 juin).

La Société des Cinémas Stella a vendu à M. Crouzillac le Cinéma-bar, 111, rue des Pyrénées.

(P. A., 3 juillet).

Mme Varnier a vendu à M. Chaponet le Cinéma qu'elle exploitait, 1, rue de la Bretonnerie, à Pontoise. M. Matry, syndic, 43 *bis*, rue Basse, Pontoise.

Convocations d'Assemblées Générales

I

MM. les actionnaires de la Société Exploitation Théâtrale Cinématographique au capital de 680.000 francs, 28, boulevard de la République, la Garenne-Colombes, sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le jeudi 19 juillet, à 15 h. 30, salle du Palace Garennois, 53, boulevard de la République, à La Garenne.

Ordre du jour :

Lecture des procès-verbaux. Rapport du Conseil et du contrôle.

Adoption du bilan. Elections au Conseil et au contrôle.

Questions diverses.

II

De suite après cette assemblée générale ordinaire, se tiendra aux mêmes lieux, l'assemble générale ordinaire semestrielle.

Ordre du jour :

Lecture des procès-verbaux. Rapports du Conseil et du contrôle.

Approbation des comptes. Questions diverses.

(P. A., 3 juillet 1923).

SUR LE STADE DU FILM

Présentation du Samedi 7 juillet 1923

Parisienne Film

La Gare sonne... (film français).

Comédie dramatique en 4 actes, de MM. Charles Gallo et Michel Camille Bellaigue. Mise en scène de Louis Paglieri. Prise de vues de M. Albert Sorgius.

La Gare sonne... titre un peu déconcertant en soi, mais qui s'explique fort bien quand on voit le film. C'est dans cette gare, où sonnent les heures que l'héroïne souffre d'abord, est heureuse ensuite.

Le titre était une énigme qui se posait à nous, nous l'avons maintenant déchiffrée.

Victor Chambry, auteur célèbre, est un audacieux qui vit dans les environs de Paris avec sa fille Marguerite une jeune personne très moderne. Fiancée à l'éditeur Jacques Mazion, elle a en son fiancé une foi aveugle. Mais ayant, un jour voulu lui dire au revoir à la gare, sa foi est singulièrement ébranlée, car elle voit Jacques dans les bras d'une gentille petite femme.

Rupture. Colère du romancier Victor Chambry — Marguerite mettant en pratique les théories de père, part à Paris où elle trouve le moyen de se faire fastueusement commanditer par le banquier Chabraham, tout en restant pure comme un lys.

Marguerite devenue directrice d'une maison de couture, Chabraham essaie de lui faire faire faillite. Mais la jeune fille triomphe de tous les obstacles, sauve la jeune amie de Jacques, confond le banquier, fait l'admiration de son père et épouse le charmant Pierre Noirot, qu'elle aimait depuis longtemps.

Ce film est une œuvre de propagande, telles du moins semblent être les tendances adoptées par ses auteurs.

La Française est, en effet, inconnue à l'étranger où elle est mal jugée.

Sa réputation de femme honnête est gravement compromise par des œuvres de basse littérature qui sont répandues par nos ennemis. La Française est libre d'ailleurs, très décidée, elle sait ce qu'elle veut et échoue rarement dans ce qu'elle entreprend. C'est ce que nous montre le film de MM. Bellaigue et Gallo qui placent dans son véritable milieu la jeune fille française et la montre sous son véritable aspect.

Mlle A. Brabant a fait une création intéressante dans son rôle de Marguerite. Elle est la vraie jeune fille, gaie, vive, enjouée, qui se met bravement au travail, très fine, elle se venge de qui l'obsède et reste très fière, au milieu des laideurs humaines. Jane Myro est jolie, c'est à l'heure actuelle, une de nos meilleures artistes de l'écran, MM. G. Gauthier a de l'abatage et de la force. Ollivier est bon, encore qu'un peu trop théâtral, mais c'est une tendance facile à refreiner. M. Wolbert campe le personnage du banquier avec une finesse très nuancée. Devalde est un bon jeune premier et Mlles Guy ont une bien élégante silhouette et de fort jolies jambes.

L'ensemble est bon. *La Gare sonne...*, malgré son titre déconcertant plaira certainement au public. En tous cas, si ce film passe les frontières, il ne nuira pas à la bonne opinion que l'on doit avoir des Françaises.

Cinématographes Harry

Une Idylle au Cumberland.

La maison bien connue et appréciée de la rue du Temple nous présente par ce temps de chaleur caniculaire une délicieuse comédie qui permet à la gentille Mary Miles de déployer toutes les ressources d'un talent très varié et qui obtient tous les suffrages du public.

Mary Miles est une jolie gamine, enfant sans mièvrerie, douce et tendre et vraiment jeune.

A ses côtés, une pléiade d'excellents artistes s'emploient activement à nous intéresser et à retenir notre attention.

Lors de la découverte de l'Amérique, une expédition composee d'Anglo-Saxons, vint prendre possession de la vallée la moins florissante des montagnes du Cumberland, au Kentucky.

Depuis, ces fils de la montagne, vivent comme leurs ancêtres du maigre produit de leurs récoltes et aussi de celui plus fructueux de la contrebande d'alcool.

C'est dans cette contrée sauvage et inhospitalière que se trouve la primitive habitation de Dick Burke, contrebandier impénitent, poursuivi, depuis le matin, par la police, pour avoir grièvement blessé un douanier.

Mary Burke, sa fille, charmante blondinette de dix-huit printemps, est fiancée, de par la volonté de son père, au futur pasteur du pays, John Kelly, dont elle ne veut pas comme époux, malgré l'insistance de ses parents.

Un jour que Mary se rend auprès de son oncle Brooks, elle fait connaissance avec un jeune homme de très bonne famille, Henry Morgan, qui, à la suite d'embarras financiers, a quitté New-York pour venir dans ces montagnes, afin d'y exploiter une mine de fer lui appartenant.

Séduit par la gentillesse de la petite sauvage, Henry cherche à se renseigner sur elle auprès de Brooks, mais l'oncle le prévient de ne pas essayer de conter fleurette à sa nièce, car celle-ci est fiancée au futur pasteur du village, John Kelly, qui ne se laissera pas facilement supplanter par un autre.

Malgré cet avertissement, Henry a revu Mary, qui, elle-même, éprouve beaucoup de plaisir, chaque fois qu'elle se retrouve avec le jeune étranger.

Les jours passent. Henry et Mary s'affectionnent de plus en plus et le jeune amoureux profite de son influence sur la petite sauvage, pour l'initier aux usages du monde.

Jaloux des attentions de l'étranger pour sa fiancée, John Kelly cherche à les séparer. N'y parvenant pas, il va trouver son rival qui lui apprend qu'il aime Mary et veut la prendre pour femme.

Malgré son grand amour pour Mary, le jeune pasteur se sacrifie pour lui laisser épouser celui qu'elle aime.

Après de palpitants incidents, Mary se rendant compte qu'une trop grande distance la sépare de celui à qui elle a donné son cœur demande à Henry de lui rendre sa parole, afin d'accorder sa main à Kelly pour le récompenser de sa sublime abnégation.

Morgan qui éprouve une grande admiration pour le dévoue-

ment du jeune pasteur, fait droit à la demande de Mary, et Kelly devient l'heureux époux de celle qu'il aime.

L'action se déroule dans une admirable contrée.

Les metteurs en scène américains sont servis à souhait par une nature réellement grandiose. Il semble que le scénario fait corps avec une nature très riche et très verdoyante.

Les forêts sont profondes et même un peu mystérieuses, les plaines ont une ampleur que nous ne connaissons pas en France où notre paysage est plus restreint, moins déployé, ce qui ne l'empêche pas, d'ailleurs, d'être très beau et peut-être plus en rapport avec notre tempérament.

Le scénario de *L'Idylle au Cumberland* est fort bien découpé. Les sous-titres judicieusement répartis et toujours bien appropriés. Nous ne lisons pas de ces phrases interminables qui n'ajoutent rien à l'action.

La mise en scène, due à M. Charles Maigne est soignée. Les photos sont bonnes et ont du relief.

L'ensemble a du mouvement et de la cohésion et encore une fois, le délicieux sourire de Mary Miles rayonne, ensorceleur et gai.

En résumé, film excellent, intéressant et qui fait grand honneur à la maison éditrice bien connue pour le soin avec lequel elle choisit son programme.

L'expansion Coloniale Française

La maison Harry a la spécialité de nous montrer, trop rarement, hélas, de beaux films d'une documentation serrée. Les bandes prises avec soin, nous intéressent vivement, non par une série d'images rapides défilant avec hâte devant nos yeux, mais par une recherche évidente d'intéresser le public et de retenir son attention.

L'expansion Coloniale Française est un documentaire parfait, qui intéressera vivement le public.

Présentation du Lundi 9 juillet 1923

Victor Marcel

Les Déshérités.

Document cinégraphique d'une conception rare. Le premier grand film tourné en Russie par des vedettes Russes, 1.800 mètres.

Ce film est d'un ensemble lent. Il se déroule sans grand mouvement, dominé par une impression de mysticisme qui retarde l'action. L'étude des *Déshérités* est âprement poussée, cette étude développe, d'une façon parfois saisissante, un des problèmes qui ont le plus agité l'humanité.

Tiré du roman de l'écrivain danois A. Madelung, le scénario est bien découpé et bien interprété par une troupe d'artistes de théâtre danois et russes.

On ne verra pas *Les Déshérités* pour s'amuser, mais pour faire une étude de mœurs.

Ce film plaira à un certain public de penseurs.

Phocéa-Location

Fellah (film français).

Scène dramatique de H. Vorins, interprétée par Paulette Landais et Louis Leubas, 1.685 mètres.

Une réédition qui a été accueillie assez fraîchement. *Fellah* ne fait pas partie des grands films, mais il entre dans la série moyenne des œuvres honnêtes et tranquilles.

L'éternelle histoire de la jeune institutrice séduite par le

fils du châtelain. Naissance et abandon du fruit de cet amou Recueillie par des saltimbanques, appelée par eux *Fellah* dansant dans un cirque, l'enfant grandit et retrouve apr maintes péripéties, son père enchanté de cette rencontre.

Toute cette histoire est très gentille, sans plus.

10 minutes au MusicHall. Magazine N° 42, 190 mètres.

Une revue très animée des meilleures attractions monde entier.

Présentation du Mardi 10 juillet

Agence Générale Cinématographique

La Porteuse de Pain (Production Vandal Delac).

D'après l'œuvre célèbre de Xavier de Montépin. Réalisé 4 époques par René Le Somptier.

Ce film fait l'objet d'un article spécial, mais je ne pu m'empêcher de dire un mot de Mme Suzanne Després de M. Signoret.

Mme Suzanne Després, avec son masque si personnel, s expressions de physionomie qui suivent les mouvements son âme est une remarquable Jeanne Fortier, l'héroïne *La Porteuse de Pain.* M. Signoret est toujours le magnifiq artiste que nous connaissons et sa composition d'Ovide So veau a été très applaudie.

Mmes Geneviève Félix, Germaine Rouer ; MM. Henri Ba din, J. Guilhène, René Koval, Kerly, Almette, Maupin et Ja ques Faure forment une troupe remarquable.

La prise de vue de A. Morren est d'une qualité supérieur

Comptoir Ciné-Location-Gaumont

L'Oubli (film italien).

Comédie dramatique en 4 parties, avec Lia Forma, 1.5 mètres.

Un film extrêmement plat dont la donnée n'est pas trè intéressante. Ce film fait partie de ces œuvres qui paraissen rarement devant le public.

D'ailleurs, la production italienne n'est pas brillante. Ell retient rarement l'attention.

Ensemble gris

Le vieux Manoir (Svenska film).

Comédie dramatique en 4 parties. Interprétée par Mar Johnson et Einar Hansson, 1.850 mètres.

Ce film a eu à la présentation le même succès qu'il obtien dra auprès du grand public. La marque suédoise Svensk nous donne une belle œuvre, interprétée par des vedettes d premier plan. Parmi les nombreuses scènes, intensémen émouvantes, il faut mentionner tout particulièrement l

fuite éperdue d'un troupeau de rennes à travers la campagne. C'est un clou qui déchaînera l'enthousiasme des spectateurs. La tempête de neige est rendue avec un art saisissant.

C'est ici l'histoire d'un brave garçon, Gunnar, dont le grand-père élevait des troupeaux de rennes. Le jeune homme se consacre à la musique et donne des concerts pour vivre. Mais pour s'enrichir, ne devrait-il pas mieux élever, lui aussi des rennes. Il le tente ainsi qu'il l'a décidé. Mais une tempête de neige le surprend et entraîné avec son troupeau, pendant des heures sa raison sombre dans l'accident.

Dans le vieux Manoir désolé, le fou vit avec sa mère et une jeune fille qu'il a recueillie jadis et la présence de celle-ci rend la raison au pauvre dément.

Le bonheur est enfin revenu dans le vieux Manoir, ou vivra désormais le jeune couple.

Film qui plaira au public. Très belles photos. Ensemble excellent.

La bombe Ambulante 630 mètres.

Une comédie burlesque en deux parties. Le public s'amusera-t-il ? Je me le demande ?

Présentation du Mercredi 11 juillet 1923

Pathé-Consortium-Cinéma

L'Affaire Blaireau (film français).

Comédie humoristique d'après le roman d'Alphonse Allais. Adaptation cinégraphique de L. Osmont, 1.800 mètres.

Il est évident qu'on rira à *l'Affaire Blaireau*, il serait difficile de ne pas rire, car malgré tant de mutilations l'esprit d'Alphonse Allais, qui est d'une étoffe solide résistera à tous les assauts. Mais je voudrais bien savoir pourquoi les interprètes du film semblent être actionnés par une batterie de piles électriques. Et tout ce monde s'agite, virevolte, trépide... On ne fait pas de l'humour et de l'esprit en se démenant... que diable ! ! !

Blaireau... C'est M. Brunot de la Comédie Française. M. Brunot doit-être bien fatigué d'avoir tourné *l'Affaire Blaireau*... Ce n'est pas un homme... C'est une tornade. Seul M. Gabaroche est plus calme, il est triste comme tout amoureux qui se respecte, mais il est reposant dans cet ensemble d'agités.

Le sujet, je ne le raconte pas. Je dis simplement que le film ne ressemble pas tout à fait au roman.

Les photos sont belles. Ceci est incontestable. Les paysages ont été judicieusement choisis, il faut le reconnaître et je souhaite à tous les prisonniers, prison aussi confortable que celle de Blaireau.

Pathé-Revue.

Pathé-Journal.

Des souverains en voyage. Ces héros du tour de France des pompiers avec leurs lances. Et tout ceci fait 300 mètres !

Films Erka

Le petit Sherlock Holmès.

Comédie gaie en 2 parties avec Edgar, 600 mètres.

Une gentille fantaisie jouée d'une façon amusante par deux enfants. Deux petits garçons sont hantés par le désir d'être Sherlock Holmès. Aussi prennent-ils des aventures d'amour pour de terribles conspirations.

Ce petit film est bien mené et fort bien joué, il plaira au public.

Quelques croquis de Montmartre et du quartier Latin, 250 mètres.

Un excellent documentaire qui pourra obtenir du succès à l'étranger où notre vieux Montmartre est apprécié des voyageurs. Nous voyons notre maître humoriste Neumont dans son atelier. La place du Tertre. Cette promenade de 250 mètres confortablement assis dans un fauteuil, n'est pas ennuyeuse.

Le Rival de Dieu (Goldwyn) (film américain).

Grand drame tiré du roman de Barry Pain. Mise en scène de Wallace Worsley. Interprété par Lon Chéney, 1.500 m.

Lon Chaney prestigieux artiste au masque tourmenté, le talentueux interprète de ces œuvres fortes et d'une grande intensité dramatique.

Il joue ici un double rôle, et ceci avec une force et une vérité inouïe. Aucun artiste du monde ne sut jamais émouvoir à ce point tous les publics.

Le Rival de Dieu est une œuvre hallucinante mais aussi empreinte de charme et de grâce. Nous avons éprouvé de l'angoisse devant ce médecin satanique, froid qui se livre à d'atroces opérations pour ce qu'il croit être le bien de la science.

Et combien terrifiant la présence de ce malheureux être muet, contrefait, victime navrante du chirurgien.

Analyser *le Rival de Dieu* une telle force vaut mieux que les quelques lignes d'une avant-première. Mon Confrère Y. B. Dyl le fera spécialement. Le film passera sur le boulevard et la province le verra.

Film très public. Interprétation générale excellente. Beaux décors et belles photos.

Présentation du Mercredi 11 juillet

Universal-Film

La raison du plus fort (Century Comédie)

Lee Moran et le bon cheval Queenie.

Encore une fois nous assistons avec un réel plaisir, aux fantaisies du bon cheval Queenie.

Queenie se livre à mille fantaisies. Il vient en aide à un brave homme terrorisé par sa femme, créature fort irascible et vraiment insupportable.

Ne tirez pas.

Aventure dramatique et sentimentale, avec Herbert Rawlinson.

Un voleur donne à une bande d'honnêtes gens, la preuve qu'il y a dans le cœur d'un bandit plus de bonté que dans celui des gens intègres

La gentille Betty aime Archibald Craig, mais la tante de Betty, désire pour sa nièce un autre mariage avec Buck Lindsay. A la suite de diverses circonstances Betty est contrainte d'épouser un voleur, « Le Frisé » qui devient un honnête homme après mille aventures.

Film qui plaira au public. Ensemble bon.

La publication du Courrier Cinématographique, *étant à cause des fêtes, avancée d'un jour. Je parlerai la semaine prochaine des films Paramount.*

DES ANGLES.

LES PRÉSENTATIONS

Gaumont-Théâtre, 7, boulevard Poissonnière

Comptoir-Ciné-Location Gaumont

28, rue des Alouettes — Tél. Nord 51-13

Présentation du Mardi 17 Juillet, à 2 heures 30

(Livrable le 20 Juillet)

Gaumont-Actualités n° 29.............................. 200

Livrable le 14 septembre 1923

Mermaid Comédie, Exclusivité Gaumont. — *Gare à tes poules*, comique, en 2 parties, 1 aff. 110/150.......... 540

Gaumont et Sol Lesser présentent *Olivier Twist*, d'après l'œuvre célèbre de Ch. Dickens, interprété par Jackie Coogan, publicité diverse. Ce film ne sera pas présenté à nouveau.............................. 2.400

Union Cinématographique Italienne. (Contrôlé en France par Gaumont). — *La Flambée*, d'après la pièce d'Henri Kistemaeckers, interprétée par Soava Gallone, 2 aff. 110/150, 1 aff. photos 90/130, 1 jeu de photos........... 1.850

First-National. — Exclusivité Gaumont. — *La nuit tragique*, drame interprété par Sam de Grasse, 1 aff. 110/150, 1 jeu de photos........................ 1.600

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin.

Pathé-Consortium-Cinéma

Service de Location : 67, faubourg Saint Martin — Tél. Nord 68-58

Présentation du Mercredi 18 Juillet 1923, à 10 h. (premier étage)

Pathé-Consortium-Cinéma. — *L'auberge rouge*, conte de Balzac adapté et mise en scène par Jean Epstein, 1 aff. 240/320, 1 aff. 160/240, 2 aff. 120/150, 1 brochure illustrée.............................. .Environ.. 1.800

Livrable le 28 Septembre

Pathé-Consortium-Cinéma. — *Le prince Pistache*, comédie interprétée par Eddie Boland, 1 aff. 120/160..............................Environ 300

Livrable le 28 septembre

Pathé-Consortium-Cinéma. — *Pathé-Revue n° 36*, 1 aff. générale 120/160.............................Environ 200

Livrable le 31 août

Pathé-Consortium-Cinéma. — *Pathé-Journal*, actualités mondiales, 1 affiche générale 120/160 ....

Salle Marivaux, 15 Boulevard des Italiens

Société Anonyme Française des Films Paramount

63, Avenue des Champs-Elysées

Présentation du Jeudi 19 Juillet 1923, à 10 heures

Paramount. — *Au pied du Vésuve*, aventure dramatique, interprétée par Anna Q. Nilsson et James Kirkwood, aff., photos.............................. 1.490

Paramount. — *Soirée orageuse*, (Christie comédy,) aff. 600

Paramount. — *La récolte du Kapok dans l'ile de Java*, docum. n° 99.............................. 150

Ciné Max-Linder, 24, boulevard Poissonnière.

Cinématographes Harry

158 *ter*, rue du Temple — Tél. Archives 12-54

Présentation du Samedi 21 Juillet 1923, à 10 h.

Le cap breton, documentaire.............................. 250

Christie Comedies. — *Le plus malin des trois*, comique 600

Le juge d'instruction, grande scène dramatique en 5 actes, tirée de la célèbre pièce du théâtre Antoine, interprétée par Pierre Magnier, de la porte Saint-Martin, Pierre Blanchar, de l'Odéon, Léonce Cargue, de la porte Saint-Martin, Constant Rémy du théâtre Sarah Bernhardt et Mademoiselle Violette Gyl, mise en scène de M. Marcel Dumont.............................. 1.800

PETITES ANNONCES

(Suite.)

ACHAT ET VENTE DE MATÉRIEL

DOCKS ARTISTIQUES 69, Fg St-Martin, PARIS (10e). Tél. Nord 60-25. ACHAT, VENTE, LOCATION de tous matériels de salles et de projections, fauteuils, postes complets, cabines, chalumeau. "L'Acétylox" et fournitures; "L'Irradiant", poste à incandescence, etc., etc. Tickets et cartes de sortie. (4 à...)

FAUTEUILS & STRAPONTINS Système de Fermeture breveté S. G. D. G. **PÉGHAIRE** 43, Rue de Reuilly Paris (12e) Téléphone : DIDEROT 31-93 (18 à...)

A VENDRE un appareil Ernemann tout neuf et complet, bobines 600 mètres, prix 3.000, cause départ. Ecrire E. M. au *Courrier* qui transmettra. (27-28-29-30)

ACHAT ET VENTE DE FONDS

ON RECHERCHE une salle de spectacle cinématographique, location, soit Paris soit banlieue. Ecrire offres au *Courrier* qui transmettra. (12 à...)

POUR CÉDER ou REPRENDRE CINÉMA S'adresser DOUCET, 20, rue Maillotte, Lille. (13 à 13)

MONSIEUR cherche Cinéma ou Salle des Fêtes à louer, province seulement. Ecrire J. F. au *Courrier*. (28-29-30)

DISPOSE 40.000 compt. achèterai ciné 700 pl. bien placé. Int. s'abst. Ecr. E. M. journal. Pressé. (28)

AUTRE OCCASION EXCEPTIONNELLE. — Dans agglomération 8.000 h. minimum, Cinéma seul 400 pl., scène, galerie, bail 8 ans, loyer 1.000 fr. logement avant. assuré. — Matériel : double poste Pathé complet, dynamo Thomson-Houston neuve 82 amp. 110 v. Moteur S. I. L. 7 HP 1/2, formant conv. Un moteur à essence de secours, type industriel, 1 Phono Olophone Pathé double pavillon, son meuble et ses disques état neuf ; l'installation électrique soignée, avec tableau de distribution y compris le branchement sur secteur. — Recette moyenne 22-23 : 1.100 fr, frais totaux 500 par semaine. — Prix irréductible représentant à peine le matériel 15.000 fr., à enlever avant réouverture. Ecrire ou voir WARSCHAVSKY, poste restante, Brassac-les-Mines (Puy-de-Dôme). (28)

MANUFACTURE DE FAUTEUILS ET STRAPONTINS
MARZO, Maison Fondée en 1860
39, Rue des Terres-au-Curé, 9. Villa Nieuport. PARIS-13e
Occasion — Prix spéciaux pour intermédiaires — Facilite toute transaction (2 à...)

GROUPES ÉLECTROGÈNES, parfait état, disponibles. Magasin. **Aster, Ballot, Japy, Masson**, visibles en marche. Pierre POSTOLLEC, 66, rue de Bondy. (48 à...)

GROUPES ÉLECTROGÈNES neufs et occasion. Renseignements et tarif sur demande Fournitures générales pour salles de Bal et Cinémas. Tél. Nord 67-52. 66, rue de Bondy, Paris-10e. (28 à...)

FAUTEUILS et STRAPONTINS NEUFS et OCCASION à des prix imbattables
Fabrication soignée -:- Travail garanti
GASTON PIERRAT
33, Rue Lantiez, à PARIS — Téléph. : MARCADET 20-92
Chaises de loges, Rideaux, Décors, etc. — Facilités de paiement. — Livraison rapide.
(9 à...)

Désire louer Ciné minimum 800 pl. Faire offre à BURGAU au journal. Pressé. (28)

JE CHERGHE CINÉMA ou MUSIC-HALL Paris, Seine ou Seine-et-Oise **à louer**, avec promesse de vente. Ecrire A. C. bureau du *Courrier*. (27-28-29-30-31)

DEMANDES ET OFFRES DE CAPITAUX

DIRECTEUR d'un cinéma Côte-d'Azur, situation 18.000 fr. p. an désire pour santé famille s'éloigner de la mer. Permuterait avec camarade même situation Paris ou Province, ou s'intéresserait dans Cinéma. louerait avec promesse de vente. Capital disponible 150.000 fr. Faire proposition sous le nom *Côte-d'Azur* au *Courrier* qui transmettra. (27-28)

CAPITAUX — PRESSÉ Directeur propriétaire Cinéma seul dans ville demande d'urgence prêt de 15.000 fr. taux 10 %. Ecrire L. M. au *Courrier* (27-28)

DIVERS

Entreprise CINÉMA désire **COMMANDITE** 40.000 gar. par 1re hypothèque. Aff. tr. sérieuse. *Union Foncière de France*, 6, Bd Saint-Martin, *Paris* (4819). (28)

MERVEILLEUX MATÉRIEL DE VOYAGE avec lampes Jupiter 950 ampères-110 volts à louer ou à vendre à des conditions exceptionnelles et avec garantie. S'adresser à : Th. HÉMÈS, 8, rue de Bellefond, Paris-9e. (22 à...)

ÉCOLE professionnelle des opérateurs cinématographistes de France. Cours de projection et de prise de vues. Tél. Nord 67-52. 66, rue de Bondy, Paris-10e.

Pour ACHETER ou VENDRE **CINÉMA** LYON, Banlieue, Province Adressez-vous à : M. BERTHOT 31, quai des Brotteaux, Lyon (5 à 30)

PLACEMENT D'OPÉRATEUR, placement gratuit, charbon pour cinéma extra-lumineux, cours technique supérieur de projection. KINOGRAPH, 31, rue Saint-Antoine, 2 à 7 h. (22 à 42)

TICKETS d'entrée numérotés ; notre spécialité ; meilleur marché de tout Paris ; livraison immédiate ; passe-partout. **Imprimerie Girault et Buffault**, 84, Bd Jourdan, Paris-14e. Tél. : Gob. 38-47. (20 à 29)

DIRECTEURS ! EXPLOITANTS !
Ne fermez pas, ne vendez pas !
Vous aurez du succès. Demandez *Notice gratis* à **G. GLORIA**
Nice, 6, Place St-François.
(25-26-27-28-29-30)

A VENDRE collection du *Courrier* depuis Août 1919 comprenant le recensement complet des Cinémas Français. Faire offre COULLET, 11, rue Paul-Bert, Biarritz. (25-26-27-28-29)

CIBLES CINÉMATOGRAPHIQUES. Fonctionnement automatique. Installations se déplaçant rapidement. Livraison immédiate. S'adresser à TH. HÉMÈS, 8, rue de Bellefond, Paris-9e. (26 à...)

LA PUBLICITÉ DE L'AVENIR PAR LE FILM SANS FIN, appareil à déroulement continu, dans un meuble déplaçable, contenant un film de 400 mètres, cadrage automatique. — TH. HÉMÈS, 8, rue de Bellefond, Paris-9e. (26 à...)

Pendant toute la durée de la crise, « Le Courrier » offrira à tout acheteur du numéro de la semaine, à ses guichets, le bénéfice d'une petite annonce de deux lignes dans la rubrique : « DEMANDES D'EMPLOIS ».

MANUFACTURE DE SIÈGES DE BILLANCOURT
FAUTEUILS, CHAISES, STRAPONTINS, Décors de Scène
Installation complète de Salle de Spectacle
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE
4, rue Traversière, à BILLANCOURT (Seine) Téléph. : *Auteuil 06-36*
Métro jusqu'à Auteuil et Tramway jusqu'à Pont Billancourt.
Demander notre Catalogue Général, envoyé franco sur demande.
(48 à...)

Il n'est pas envoyé de numéros justificatifs pour les petites annonces.

PETITES ANNONCES

du Courrier Cinématographique

Pour se procurer des Capitaux

Pour vendre ou acheter un Cinéma

Pour vendre ou acheter du Matériel neuf ou d'occasion

Pour engager du Personnel

Pour trouver un emploi

Il est indispensable d'employer les PETITES ANNONCES du *Courrier Cinématographique* à **1 FRANC** la ligne de 35 lettres ou signes.

Remplissez le Bulletin ci-dessous, et adressez-le, accompagné du montant de l'annonce, au

COURRIER CINÉMATOGRAPHIQUE, 28, Boulevard Saint-Denis, PARIS

(SERVICE DES PETITES ANNONCES)

ORDRE D'INSERTION

Veuillez publier dans le Courrier *l'annonce ci-dessous :*

....

....

....

....

....

....

....

soit .... *lignes à un franc que je vous remets ci-inclus en un mandat-poste.*

SUCCÈS CERTAIN

Le Gérant : Charles Le Fraper.

Imp. du COURRIER, 26, Rue du Delta — Tél. : Trud 28-07

Sponsored by the University of Wisconsin-Madison Center for Interdisciplinary French Studies, the French Embassy, and the ACLS Digital Extension Grant, “Globalizing and Enhancing the Media History Digital Library” (2020-2022)

